



RAPPORT DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET « PROGRAMME D'APPUI À LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MALI (PAGEDD) »



Atelier de diffusion de la politique nationale de protection de l'environnement dans les régions (KOULIKORO, SEGOU ET SIKASSO) --- Photo Sikasso

Présenté par :

Modibo BAMADIO, Consultant

Période : décembre 2021

Version : Finale

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES ACRONYMES	3
RESUME SOMMAIRE	5
REMERCIEMENTS	7
I – INTRODUCTION	8
II- METHODOLOGIE	14
2.1 ECHANTILLONNAGE	14
IV LES LECONS APPRISES ET LES MEILLEURES PRATIQUES	29
V CONCLUSION ET RECOMMANDATION	30
VI ANNEXES	

LISTE DES ACRONYMES

AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement Durable
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CSCDN	Comité de Suivi Contribution Déterminée au niveau National
DFG	Discussion de Focus Groupe
EIA	Entretien Individuel Approfondi
RI	Résultats intermédiaires
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PAGEDD	Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement et la Promotion du Développement Durable
PNPE	Politique Nationale de Protection de l'Environnement
SNRRC	Stratégie Nationale sur la Réduction des Risques de Catastrophes
SNDD	Stratégie Nationale de Développement Durable
PANA	Programme d'Action National d'Adaptation
PNMRRRC	Plan National Multirisque pour la Réponse Rapide aux Catastrophes
PNA	Politique Nationale d'Assainissement
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable
PDESC	Plan de Développement Économique, Social et Culturel
PNCC	Politique Nationale sur les Changements Climatiques
SNCC	Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques
PNPE	Politique Nationale de Protection de l'Environnement
S & E	Suivi & Evaluation

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Date de début :	Janvier, 2018
Date de fin :	décembre, 2021
Budget du projet :	\$ 1, 725, 000
Source de fonds :	PNUD

Titre du projet	Programme d'Appui à la Gestion de L'Environnement et la Promotion du Développement Durable au Mali (PAGEDD)
Référence Atlas	00078299
Région et Pays	Mali : Kayes, Ségou et Bamako
Bailleur	PNUD
Agence de Mise en œuvre du PAGEDD	PNUD ou Agence de l'Environnement et du Développement Durable
Date de début	janvier 2018
Date de fin	décembre 2021
Budget du projet	\$ 1, 725, 000
Partenaire de mise en œuvre	Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD)

RESUME EXECUTIF

L'objectif de développement à long terme du projet est l'appui à la Gestion de l'Environnement et la Promotion du Développement Durable comme l'indique le nom du projet **PAGEDD**. Ce développement à long terme s'est fait en favorisant l'intégration des objectifs de conservation de la nature et de l'environnement dans la planification nationale et régionale en vue du développement durable au Mali. L'objectif de développement du Projet correspondait aux priorités du gouvernement, de l'AEDD et du PNUD et il représente toujours le même intérêt pour ces trois institutions dans leurs quêtes de promouvoir des stratégies et actions d'atténuation des effets des changements climatiques au Mali.

A la fin du Projet, il devrait garantir des actions de lutte contre les changements climatiques et l'utilisation durable de l'environnement et préconiser l'usage des stratégies pour le rétablissement et le maintien des actions d'atténuation des effets des changements climatiques. La réalisation de la première partie de l'objectif immédiat qui vise la conservation et l'utilisation durable de l'environnement représente également une contribution indiscutable à la manière d'utiliser la lutte contre les changements climatiques telle que préconisée par l'objectif de développement.

Cette évaluation a été conduite pendant la période allant de novembre à décembre 2021, avec un maximum de 25 jours travaillés sur la base d'une analyse documentaire et d'entretiens avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre durant une mission de visite des sites par endroit.

La performance du projet est évaluée en considérant les angles d'appréciation ci-dessous

- **Cohérence**

En dépit des difficultés de début de projet, il y a eu par la suite et jusqu'à l'évaluation une bonne adéquation entre les objectifs et les activités du projet dans le pays. Le schéma organisationnel mis en place pour l'exécution du projet est bien adapté au contexte national du Projet. Les moyens mis en œuvre pour l'atteinte des résultats escomptés ont été compatibles avec les activités mises en œuvre par le projet. Il est cohérent avec la vision de développement et la stratégie d'intervention de l'AEDD et le PNUD, telle qu'énoncée dans le cadre de résultats pays. A cela, il faut ajouter que le projet est en lien étroit avec le Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable (CREDD 2019- 2023) qui constitue la nouvelle stratégie nationale de développement du Mali ayant pour vision : « Un Mali bien gouverné, où le vivre ensemble harmonieux des différentes composantes de la société est restauré, la paix consolidée et la sécurité collective et individuelle assurée dans l'unité, la cohésion et la diversité, où le processus de création de richesse est inclusif et respectueux de l'environnement et où le capital humain est valorisé au bénéfice notamment des jeunes et des femmes ». Son objectif général est de : promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un Mali uni et apaisé, en se fondant sur les potentialités et les capacités

de résilience en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

De ce fait, l'évaluateur juge que la mise en œuvre du projet en ce qui concerne le critère de pertinence est satisfaisante (S).

- ***Pertinence***

Le Projet contribue à l'exécution du Cadre de Coopération de Pays (CPD) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour le Mali et s'oriente dans le droit fil des domaines thématiques des Changements climatiques, à savoir ceux de la Lutte Contre la Pauvreté et de l'amélioration de la Gouvernance. Le projet s'inscrit dans la vision de développement du CREDD 2019-2023

, et les objectifs et priorités du projet s'accordent parfaitement avec les besoins des bénéficiaires (Collectivités locales, services techniques et les ONG partenaires) en matière d'atténuation des effets des changements climatiques.

De ce fait, l'évaluateur juge que la mise en œuvre du projet en ce qui concerne le critère de pertinence est satisfaisante (S).

- ***Efficacité***

Le projet a contribué au renforcement des capacités opérationnelles, humaines et techniques de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) et le Comité de Suivi de Contribution Déterminée au niveau National (CSCDN) à travers le recrutement, les formations et les acquisitions, ainsi qu'à la révision des règlements permettant l'intégration des aspects de changements climatiques. Le projet a identifié les besoins en matière de développement, à travers l'appui à l'élaboration des PDESC et leur mise en œuvre. Il a contribué au développement d'un système de suivi des changements climatiques quasi opérationnel, et au développement de stratégies de mobilisation des partenaires. Par ailleurs, l'AEDD a acquis une notoriété certaine à travers le projet auprès des quatre cantons, autorités administratives et traditionnelles locales.

Au vu de ce qui précède, l'évaluateur juge que la mise en œuvre du projet, en ce qui concerne le critère d'efficacité, a été Satisfaisante (S).

- ***Efficiences***

Par rapport à la situation de référence définie, les moyens financiers, matériels et humains mobilisés, n'ont pas toujours été disponibles pour réaliser les activités dans les délais et atteindre les objectifs fixés à des coûts raisonnables et sans gaspillage cela à cause du retard dans le processus de demande et de décaissement. Reste que l'équipe du projet s'est investi pour réaliser plus de 50% des activités prévues selon le rapport annuel 2020 de l'AEDD.

Au total, il apparaît clairement que pour la plupart des éléments comme la mise à disposition des ressources conduisant au retard dans le démarrage des activités d'efficiences analysés, le projet est tributaire d'une efficacité moyenne. Aussi peut-on en conclure que l'efficacité globale du projet est assez satisfaisante (AS).

- **Impact**

Quelques facteurs ont contrarié mais n'ont pas compromis les chances d'atteindre l'impact escompté par le projet à savoir : la faible appropriation du projet par le gouvernement ; le retard de la réalisation des activités de terrain et la faible valorisation des formations. Ces facteurs ont permis d'augmenter l'impact du projet.

Les actions mises en place à l'exemple les sessions d'orientation et de renforcement de capacités ont eu un impact positif au niveau des bénéficiaires et de la gestion des ressources naturelles.

L'évaluateur juge le niveau des impacts du projet probable (P).

- **Durabilité**

Les capacités institutionnelles et des principaux acteurs ont été renforcés, les comités mis en place sont mieux structurés et fonctionnels et l'implication des administrations sectorielles permettent de penser à la préservation de nombreux acquis comme le renforcement des capacités des acteurs principaux que sont les services techniques de l'état.

Toutefois, le fort engagement de certaines parties prenantes (Etat Malien, AEDD et PNUD), l'insuffisance d'un mécanisme de coordination entre la multiplicité d'acteurs peuvent compromettre cette durabilité.

En prenant en compte ces facteurs clés, l'évaluateur juge la durabilité très probable (TP).

- **Recommandations**

- Renforcer et autonomiser le dispositif institutionnel et organisationnel tout en finalisant l'ensemble des processus initiés au cours du projet ;
- Renforcer les capacités des bénéficiaires ainsi que leur appropriation des acquis du projet et appuyer la création des activités génératrices de revenus complémentaires ;
- Créer /renforcer une synergie forte entre les différents acteurs (Techniques et financiers) du domaine des changements climatiques ;
- Maintenir et Améliorer au besoin l'excellente collaboration avec les Ministères de l'environnement, de l'Assainissement et du Développement durable et l'AEDD en définissant un plan de capitalisation des résultats atteints avec une bonne stratégie de communication puis Revoir à la hausse la durée de mise en œuvre pour un nouveau Projet PAGEDD dont l'obtention est un gage sûr de consolidation des acquis et de leur pérennisation mais aussi une éventuelle mise à échelle d'une intervention.

REMERCIEMENTS

L'évaluateur tient à exprimer sa profonde gratitude au personnel du Bureau des Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Mali pour les services d'appui aux questions de changements climatiques qui lui a témoigné de sa confiance pour l'évaluation finale du Projet du projet « Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement et la Promotion du Développement Durable au Mali (PAGEDD) ». Il remercie particulièrement le staff du PNUD Mali qui a témoigné beaucoup de disponibilité à l'accompagner pour l'atteinte des objectifs de la présente évaluation finale. Sa gratitude va également à l'endroit de l'unité de gestion du projet, particulièrement à Mr. Tamboura Oumar, Chef Unité Environnement et Changement Climatique au Programme des Nations Unies pour le

Développement, Monsieur Moussa Marou Dodo, Chargé de Programme/Environnement changement climatique et résilience et Monsieur Samory Toure UNV International/Procurement Associate PNUD Mali chargé de contrats particulièrement l'AEDD qui ont montré leur disponibilité à l'accompagner pour l'atteinte des objectifs et à la facilitation optimale de la mission. L'évaluateur les remercie pour leur disponibilité et la qualité de leur collaboration qui ont permis d'organiser les réunions de briefing et de débriefing. Il remercie très sincèrement toutes les personnes rencontrées pour leur accueil, la franchise des échanges et les suggestions-recommandations partagées.

Que tous ceux qui ont participé directement ou indirectement à ce travail trouvent ici toute ma reconnaissance et ma profonde gratitude.

I – INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

Le Bureau de Pays du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Mali a initié l'évaluation finale du projet « Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement et la Promotion du Développement Durable au Mali (PAGEDD) ». Cette évaluation fait partie du plan d'évaluation du bureau pour le Programme de Pays 2020 - 2024. L'évaluation s'étend sur une période de 25 jours et a été planifiée pour être finalisée le dans ce délai.

Le Programme d'appui à la gestion de l'Environnement et la promotion du Développement Durable au Mali est un projet d'exécution nationale, par l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD), placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et financé par le PNUD.

Son objectif global est de contribuer à la promotion du Développement durable et à une meilleure prise en compte de l'environnement en général et des changements climatiques en particulier dans les politiques, programmes et projets de développement.

Le programme est bâti autour de quatre objectifs spécifiques à savoir :

- Accélérer la mise en œuvre de la CDN ;
- Promotion de la mise en œuvre des ODD et de la CDN ;
- Renforcement des capacités de l'AEDD ;
- Gestion de projet.

Suivant la documentation sur le projet, le PAGEDD serait mis en œuvre de 2018 à 2020 avec un budget prévisionnel de 1 425 000 US D, soit 762 147 000 de Franc CFA. Ainsi, Toutefois, depuis le démarrage des activités en 2018, certaines ressources ne sont mises à la disposition de l'AEDD par le PNUD qu'en fonction des plans de travail annuels, cependant d'autres furent ces dernières années, il s'agit notamment les ressources destinées à appuyer l'organisation des quinzaines de l'environnement et de la participation du Mali à la COP ont transité par ce projet PAGEDD.

1.1 Contexte

Le Mali se caractérise par sa vulnérabilité aux changements climatiques qui ont des impacts sur son capital naturel (paysages, forêts, terres agricoles, ressources en eaux), capital physique (villes et infrastructures) et capital humain et social notamment sur les couches les plus vulnérables.

Les changements climatiques et la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement exacerbent aussi la vulnérabilité, la fragilité des communautés et créant des conditions propices aux conflits intercommunautaires conjugués au terrorisme, à l'extrémisme violent qui forcent des communautés entières à migrer et à subir la concurrence des communautés locales pour des ressources déjà rares.

La constitution du Mali de 1992 stipule en son article 15 : « Toute personne a droit à un environnement sain. La protection, la défense de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie est un devoir pour tous et pour l'État ».

Le Mali a signé la Convention sur la diversité biologique, la Convention de Ramsar, relative aux zones humides, et élaboré la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE), la Stratégie Nationale sur la Réduction des Risques de Catastrophes (SNRRC), la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA), le Plan National Multirisque pour la Réponse Rapide aux Catastrophes (PNMRRC), la Politique Nationale d'Assainissement (PNA), le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023). L'objectif spécifique 12: Promouvoir une économie verte à travers une gestion des ressources naturelles et une lutte efficace contre le réchauffement climatique), les Plans de Développement Économique, Social et Culturel (PDESC) de certaines collectivités territoriales, la Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC) et la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques (SNCC). Face aux enjeux environnementaux et au rythme élevé de la dégradation des ressources naturelles, le Gouvernement a adopté en Août 1998 une Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE). L'objectif visé par la PNPE est de pérenniser les ressources naturelles et améliorer le cadre de vie en vue de la réduction de la pauvreté.

Le CSCRP 2007-2011 aborde les domaines clés de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Eau et des autres aspects assimilés comme l'Habitat, le Foncier et l'Assainissement. Mais ces composantes ont fait beaucoup plus l'objet d'une description que d'une approche analytique définissant des stratégies propices au développement durable. Par ailleurs, les stratégies, politiques et plans nationaux, n'incluent pas des mesures d'appréciation des impacts des changements climatiques au Mali et ne considèrent pas la réduction des risques des changements climatiques et de gestion de ces risques comme une priorité ou même comme une considération principale.

Dans le cadre de la décentralisation, les collectivités territoriales, en tant que premiers responsables de la mise en œuvre des plans locaux de développement économiques, sociaux et culturels, doivent être pleinement capables de gérer durablement leurs ressources naturelles et d'y insérer la problématique des changements climatiques.

Aujourd'hui, les changements climatiques viennent aggraver la précarité de pays comme le Mali avec des effets négatifs directs sur les populations et leur qualité de vie et sur les ressources naturelles.

Selon une étude d'évaluation récente de la banque mondiale sur les coûts et dommages environnementaux exprimés en % du PIB, on peut noter une diminution très significative du PIB de -5,6 % en raison de la dégradation de l'environnement.

Selon cette évaluation, les Coûts des Dommages environnementaux et des Inefficiences (CDI) dans l'utilisation des ressources naturelles, des matières et des intrants énergétiques représentent au Mali 21,3 % du PIB, soit plus de 680 milliards FCFA (ou près de 1,3 milliard US\$). Formulé en d'autres termes, sur 100 FCFA produits au Mali chaque année, près de 21 F CFA « disparaissent » sous forme de dommages environnementaux (*source Rapport sur l'Evaluation économique de la gestion environnementale au Mali ; coûts et bénéfices, quelle année ?*).

En créant en juillet 2010, l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable, le Gouvernement malien a marqué sa volonté d'améliorer la gouvernance environnementale notamment dans les domaines de la lutte contre les changements climatiques, de l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les stratégies et politiques de développement et de la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement et la prise en compte effective des exigences du Développement Durable à savoir l'intégrité écologique, la rentabilité économique et l'acceptation sociale de toutes les initiatives.

Au niveau international, la COP25 de Paris sur les Changements Climatiques a permis de faire un pas décisif en jetant les bases de deux nouveaux instruments pour les pays en développement dans le cadre de l'adaptation. Il s'agit de la création d'un fonds vert ainsi que la création d'un accord-cadre sur les mécanismes de soutien aux pays fournissant des efforts en matière de lutte contre la déforestation REDD+.

Tenant compte de ce contexte national et international, le Mali doit faire face à plusieurs défis majeurs que l'on peut résumer ainsi :

- L'insuffisance de connaissance au niveau de toutes les catégories d'acteurs (services techniques, société civile, Institutions de la République, collectivités territoriales, secteur privé) des questions relatives à la gestion de l'environnement et du développement durable ;
- La faible prise en compte de la dégradation accélérée des ressources naturelles comme un handicap majeur à la lutte contre la pauvreté dans le cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2007/ 2011 ;
- La non-intégration de la dimension environnement aussi bien dans les projets et programmes (industrie, mines, artisanat ...) que dans les politiques et stratégies sectorielles de développement au niveau national, régional et local ;
- La faible restitution des résultats des COP à différents niveaux ;
- L'absence d'une stratégie de communication au sein du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement devant favoriser un changement de comportement ;
- Faible capacité de négociation et de mobilisation des ressources financières auprès des différents mécanismes de mise en œuvre des conventions sur l'Environnement ;

- La faiblesse des capacités de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable ne lui permettant pas d'assurer de manière effective et efficace la coordination et le suivi de la mise en œuvre des conventions de RIO et autres Accords et Traités (CAT) ratifiés par le Mali en matière d'environnement.

L'objectif global du programme est de contribuer à la promotion du Développement Durable et à une meilleure prise en compte de l'environnement en général et des changements climatiques en particulier dans les Politiques, Programmes et Projets de développement.

Les résultats attendus du projet s'articulent autour de cinq (5) résultats majeurs que sont :

Résultat 1 : La prise en compte des Changements Climatiques dans les politiques et stratégies de développement est assurée aux niveaux national, régional et local

Résultat 2 : Le partenariat avec les Institutions de la République (Assemblée nationale, Haut Conseil des Collectivités, Conseil Economique Social et Culturel...), la société civile, les collectivités locales, le secteur judiciaire, le secteur privé dans la lutte contre les changements climatiques est opérationnel.

Résultat 3 : les capacités de communication/plaidoyer pour un changement de comportement sont renforcées

Résultat 4 : Un portefeuille environnement est développé et mis en œuvre

Résultat 5 : Les capacités de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable pour assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de conventions de RIO et autres Accords et Traités (CAT) ratifiés par le Mali en matière d'environnement sont renforcées.

2. Objectifs de L'évaluation :

L'évaluation finale du projet doit contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

- De façon générale, cette évaluation doit faire ressortir les progrès accomplis au regard des objectifs et résultats du projet tels qu'énoncés dans le document de projet et mesurera les preuves tangibles de réussite ou d'échec de ce dernier, de manière à établir une cohérence avec les résultats escomptés consignés dans le cadre de résultat, ceci en lien avec les objectifs du développement durable (ODD) qui sont directement concernés par la mise en œuvre du projet.
- De manière plus spécifique, l'évaluation doit nécessairement indiquer :
 - Le niveau d'atteinte des résultats par rapport à ceux attendus. Il est impératif de faire ressortir les effets à la fois positifs et négatifs de la mise en œuvre, ceci pour l'ensemble des bénéficiaires cibles ;
 - La pertinence des actions du projet. L'évaluation doit analyser les politiques et stratégies adoptées et mise en œuvre par le Mali et le niveau d'implication des acteurs étatiques dans la mise en œuvre ;
 - Evaluer le degré de satisfaction des diverses parties prenantes du projet selon les résultats atteints à la date de l'évaluation.

- Les bonnes pratiques à pérenniser ainsi que les leçons à tirer des réussites et des échecs des intelligences dans la mise en œuvre du projet ;
- Les recommandations pour assurer la durabilité des acquis dans le cadre de la mise en œuvre du projet.
- Faire une synthèse des enseignements tirés qui peuvent aider à améliorer la sélection, la conception, La mise à l'échelle du Projet et la conception et la mise en œuvre des futurs projets et la mise en œuvre des activités futures

3. Résultats attendus de l'évaluation

L'évaluation finale du projet va contribuer à apprécier les résultats attendus suivants :

- De façon générale, cette évaluation va faire ressortir les progrès accomplis au regard des résultats du projet tels qu'énoncés dans le document de projet et mesurera les preuves tangibles de réussite ou d'échec de ce dernier, de manière à établir une cohérence avec les résultats escomptés consignés dans le cadre de résultat, ceci en lien avec les objectifs du développement durable (ODD) qui sont directement concernés par la mise en œuvre du projet.

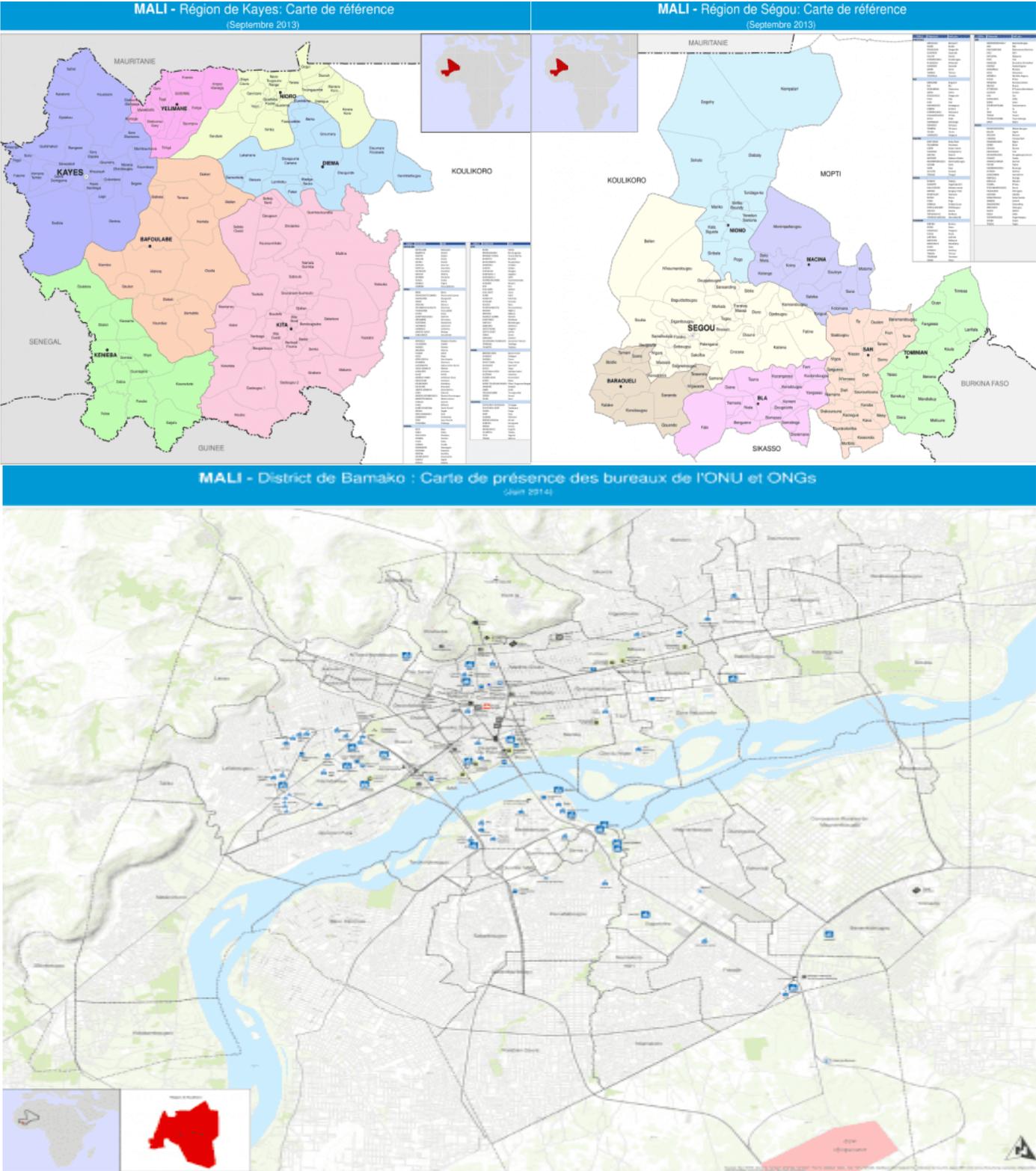
- De manière plus spécifique, l'évaluation va nécessairement indiquer :

Le niveau d'atteinte des résultats par rapport à ceux attendus. L'évaluation fera ressortir impérativement les effets à la fois positifs et négatifs de la mise en œuvre, ceci pour l'ensemble des bénéficiaires cibles ; Elle fera en sorte que :

- Le niveau de la pertinence des actions réalisées par le projet est déterminé ;
- Le niveau d'implication des acteurs étatiques dans la mise en œuvre est analysé ;
- Le degré de satisfaction des diverses parties prenantes du projet selon les résultats atteints à la date de l'évaluation est évalué.
- Les bonnes pratiques à pérenniser ainsi que les leçons à tirer des réussites et des échecs dans la mise en œuvre du projet sont identifiées ;
- Des recommandations pour assurer la durabilité des acquis dans le cadre de la mise en œuvre du projet sont faites.
- Une synthèse des enseignements tirés qui peuvent aider à améliorer la sélection, la conception et la mise en œuvre des activités futures est faite

4. Cadre de l'étude

De juin à septembre 2019, l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) à travers le Projet d'Appui à la Gestion de l'Environnement et du Développement Durable PAGEDD sur financement du PNUD a mené des activités dans les anciennes régions administratives de Koulikoro, de Ségou et le district de Bamako.



II- METHODOLOGIE

2.1 Echantillonnage

Un échantillonnage d'informateurs clés a été effectué pour conduire l'évaluation dans les régions énumérées plus haut

2.2 Participants à l'évaluation/cibles

L'évaluation effectuée a été participative et a impliqué les bénéficiaires directes et indirectes du projet dans les zones communes et villages où les actions du projet se sont déroulées à savoir : les cercles de Dioila, San, Ségou, Koulikoro et les 6 communes du district de Bamako

2.3 Préparation de l'Étude

Cette étape a permis de mieux cadrer la mission avec les responsables du PNUD impliqués dans l'évaluation mais aussi de ceux de AEDD.

2.4 Collecte des données

En réponse aux objectifs susmentionnés, l'évaluation finale sera basée sur une approche méthodologique mixte à la fois quantitative et qualitative de collecte de données solides basé sur des entretiens individuels approfondi. La collecte de données comprenait différentes sources d'information et instruments qui recueillera des données primaires et secondaires de type à la fois qualitative et quantitative, comme indiqué dans cette section. Il convient de mentionner que les outils de collecte de données couverts sont uniquement ceux qui seront pertinents pour l'évaluation finale, mais pas ceux qui ont été utilisés pour l'ensemble du système de S&E tout au long de la mise en œuvre du projet et mentionnés comme tels dans le cadre de résultats.

2.4.1 Collecte des données secondaires

L'évaluation finale s'appuiera sur la recherche secondaire par le biais d'un **examen documentaire** minutieux qui a été effectuée par le Consultant sur entre autres documents ci-après :

- Le Document de projet
- Différents rapports du PNUD
- Les rapports trimestriels et annuels de l'AEDD
- Le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023).
- La Contribution déterminée au niveau National (CDN)
- La Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE),
- La Stratégie Nationale sur la Réduction des Risques de Catastrophes (SNRRC),
- La Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD),
- Le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA), le Plan National Multirisque pour la Réponse Rapide aux Catastrophes (PNMRRC),
- La Politique Nationale d'Assainissement (PNA),

a) Examen documentaire lié à l'amélioration connaissances attitudes et pratiques (CAP) sur les changements climatiques

Dans cette optique, une série d'ateliers visant à informer et à sensibiliser les acteurs régionaux sur les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) a été organisée dans cinq (5) nouvelles régions administratives du Mali à savoir les régions de Bougouni, de Dioïla, de Kita, de Koutiala et de San. Les objectifs de ces sessions étant principalement 1) d'informer les participants sur les événements majeurs ayant conduit à l'adoption de l'Accord de Paris, 2) de sensibiliser les participants sur les implications politiques des Changements Climatiques, 3) de présenter la CDN et la feuille de route et le plan d'investissement de la mise en œuvre de la CDN du Mali et les ODD, 4) d'identifier les attentes des acteurs régionaux en matière de renforcement des capacités pour la bonne mise en œuvre de la CDN et ODD, 5) de mettre en place un cadre de collaboration entre le MEADD et les acteurs concernés pour la mise en œuvre de la CDN et les ODD.

Au cours de ces ateliers de deux (2) jours par région qui se sont tenus entre mars et mai 2019, les facilitateurs étaient les Experts de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD).

2.5.1 *Collecte des données primaire*

En plus de la revue des données secondaires, l'évaluation finale a collecté les données primaires suivantes :

a) **Des entretiens qualitatifs Semi-structurés avec des informateurs clés (KII) ou Entretien Individuel Approfondi (EIA)** ont été menés avec des responsables du projet dans les régions cibles et des représentants du Ministère de l'environnement du Mali au sein de ses démembrements dans chaque région et au niveau national, des représentants de la Société Civile (OSC) et des ONGs pour recueillir des informations approfondies pouvant étayer et élaborer des conclusions quantitatives collectées à travers la revue documentaire. En outre, dans chaque région avec un petit nombre de KII qui sont des décideurs politiques et les parties prenantes des OSC des interviews sur des questions spécifiques qui n'ont pas été prises en compte dans les discussions antérieures pour éclairer les questions liées à l'axe extra régional et transversal.

b) Des analyses SWOT/FFOM

- *Strengths* (Forces) : caractéristiques du projet qui lui donnent un avantage sur les autres.
- *Weaknesses* (Faiblesses) : caractéristiques qui désavantagent le projet par rapport aux autres.
- *Opportunities* (Opportunités) : éléments de l'environnement que le projet pourrait exploiter à son avantage.
- *Threats* (Menaces) : éléments de l'environnement qui pourraient causer des problèmes à au projet.

On parle aussi d'analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) ou AFOM (atouts, faiblesses, opportunités et menaces).

Ces analyses ont été faites avec les représentants du PNUD, de AEDD, des OSCs et des services techniques de l'état

Cette approche globale polyvalente de méthodes mixtes vise à rassembler des résultats complets et complémentaires aux différents indicateurs et questions de recherche aux

différents niveaux dans le cadre des différents axes d'intervention de PAGEDD. Chaque indicateur de résultat a été informé par un ou plusieurs composantes différentes de recherche de manière parallèle.

En plus de ce qui suit, le projet a un programme de plaidoyer mondial qui sera géré au niveau du PNUD et de AEDD avec leurs équipes de plaidoyer.

2.5.2 Gestion des données

Toutes les données collectées ont été conservées sur des ordinateurs protégés par des mots de passe. Les documents sur papier (consentements éclairés) seront conservés dans des classeurs verrouillés dans un bureau sécurisé. Seuls les membres de l'équipe de recherche auront accès à ces données.

Les identificateurs (le prénom, le numéro de téléphone, etc.) seront recueillis uniquement pour des fins de recrutement. Les transcriptions des entrevues individuelles et des discussions de groupe seront censurées de tous les identificateurs. Aucun autre identificateur ne sera recueilli. Aucune personne en dehors de l'équipe de recherche ne saura faire le lien entre un participant et les données.

Toute l'équipe de recherche a été formée au préalable sur l'éthique de la recherche et sur les bonnes pratiques cliniques.

2.1.2 Les Résultats attendus de l'étude : Le rapport préliminaire ainsi que tout autre document contenant les données de l'étude n'ont pas été partagé avec aucune personne en dehors de l'équipe de recherche avant la remise du rapport final au PNUD.

2.2 Types d'enquêtes.

Des méthodologies qualitatives complémentaires ont été essentiellement utilisées. Il s'agit des entretiens individuels approfondis (EIA) à travers des guides d'entretien

3. Résultats attendus atteints :

Conformément à ces objectifs, les résultats attendus suivant ont été atteints assortis de recommandations pertinentes durant la vie du projet de la part des participants aux différentes sessions. Il s'agit entre autres des résultats tangibles suivants :

- **200** participants des services techniques et de la Société Civile aux cinq (5) ateliers régionaux dont 58 femmes et 148 hommes sont informés sur les évènements majeurs ayant conduit à l'adoption de l'Accord de Paris ;
- **250** acteurs dont 77 femmes et 173 hommes des Gouvernorats impliqués, des Conseils Régionaux, des Présidents des Conseils de Cercle, des Agence de Développement Régionaux, des Directeurs et responsables des structures régionales, des Organisations de la Société civile des 5 ateliers régionaux sont sensibilisés sur les implications politiques des changements climatiques ;
- **250** acteurs dont 77 femmes et 173 hommes des Gouvernorats impliqués, des Conseils Régionaux, des Présidents des Conseils de Cercle, des Agence de Développement Régionaux, des Directeurs et responsables des structures régionales, des Organisations de la Société civile

sont informés sur le processus de mise en œuvre de la CDN à travers la feuille de route et le plan d'investissement ;

- Les attentes de renforcement des capacités des acteurs régionaux sont identifiées ;
- Un cadre de collaboration est mis en place entre le MEADD et les acteurs concernés pour la mise en œuvre de la CDN et les ODD.

A la fin des ateliers des recommandations ont été formulées dont les principales sont entre autres de :

- Sensibiliser les populations sur les conséquences de l'exploitation abusive des forêts ;
- Promouvoir les activités génératrices de revenus (AGR) pour réduire la pression sur les forêts classées de Bougouni ;
- Sensibiliser les exploitants sur les textes forestiers ;
- Elaborer des conventions régionales sur la protection des ressources forestières et fauniques ;
- Diffuser les bonnes pratiques communautaires de préservations des forêts ;
- Revoir à la baisse le prix du gaz butane pour réduire la pression sur les forêts ;
- Impliquer et multiplier les sessions à l'endroit de tous les Maires les représentants de l'État y compris des services des Eaux et Forêts et les sous-préfets et autres agents des services techniques de l'état dans les ateliers futurs ;
- Mettre en place un cadre concertation pour le renforcement de la sensibilisation et la compréhension sur les problèmes environnementaux ;
- Impliquer fortement les médias dans les rencontres et la diffusion des messages ;
- Présenter un sketch sur l'environnement lors de telles rencontres ;
- Créer une cellule au niveau des collectivités (ANICT) sur l'environnement ;
- Entreprendre des actions pour la sauvegarde et le surcreusement du lit des fleuves qui traverses les différentes régions ;
- Tenir des rencontres périodiques sur l'environnement sous l'égide du préfet et à travers le service des Eaux et Forêts ;
- Appuyer la mise en œuvre de l'avant-projet de classement de la galerie forestière du Bagoé
- Procéder à la délocalisation de toutes les unités industrielles hors de la ville pour résoudre la question de pollution en vue de préserver la santé humaine des populations ;
- Promouvoir les énergies renouvelables (la cuisson solaire, les séchoirs solaires) pour palier à la consommation abusive de bois ;
- Vulgariser et promouvoir l'utilisation des gaz butanes à grande échelle ;
- Renforcer les capacités sur l'utilisation des technologies appropriées comme Bio-gaz) pour lutter contre les changements climatiques ;
- Organiser chaque année un concours d'émulation de reboisement entre les communes, les cercles et les régions ;
- Impliquer fortement les autorités locales à travers des actions de sensibilisation et de communication pour assainir la ville ;
- Mettre en place un système de réseautage pour la protection et la sauvegarde de l'environnement intrarégional et inter-régional.
- Elargir les ateliers de d'information de sensibilisation et d'appropriation à l'ensemble des maires communes de San ;
- Les travaux de l'atelier ont abouti aux recommandations suivantes :
- Prendre en compte du niveau rural dans les prochaines sessions d'information et de sensibilisation les cibles des ODD et la CDN ;
- Procéder à l'application de la loi interdisant la fabrication, l'importation et la commercialisation des sachets plastiques ;

- Former les acteurs de la Région de Kita en montage de projet pour bénéficier du fond climat.

Avant de peaufiner les outils de recherche et de collecter des données primaires, le Consultant a examiné les publications existantes ainsi que les documents de PAGEDD. L'objectif de cette revue est de recueillir le niveau de réalisation et de satisfaction sensibiliser aux aspects clés sur les changements climatiques, ce qui aidera à affiner et à contextualiser les résultats.

b) Examen documentaire lié aux lois et politiques : Indépendamment de ce qui précède, le Consultant a éclairé les résultats, les indicateurs et les questions de recherche liés au projet PAGEDD en examinant les documents existants, les lois et politiques gouvernementales au Mali, afin d'évaluer dans quelle mesure les changements climatiques sont réglementés, garantis ou freinés par les politiques existantes ou prévues.

3.0. Analyse des critères d'évaluation

Au cours de cette étude, les critères du DAC¹ à savoir la Pertinence, la Cohérence l'Efficacité, l'Efficiency, l'Impact et la Viabilité seront utilisés. Les interrogations pour chaque critère seront définies en fonction de la méthodologie.

La perception du projet par les bénéficiaires, les autorités locales, les partenaires locaux, les autres parties prenantes analysée à travers les apports du projet au sein des organisations et communautés appuyées a permis un décryptage des critères d'évaluation dont les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous :

L'évaluation finale du projet a contribué à apprécier les résultats attendus suivants :

- De façon générale, cette évaluation a permis de faire ressortir les progrès accomplis au regard des résultats du projet tels qu'énoncés dans le document de projet et mesurera les preuves tangibles de réussite ou d'échec de ce dernier, de manière à établir une cohérence avec les résultats escomptés consignés dans le cadre de résultat, ceci en lien avec les objectifs du développement durable (ODD) qui sont directement concernés par la mise en œuvre du projet PAGEDD ;
- De manière plus spécifique, l'évaluation a nécessairement indiqué le niveau atteint des résultats par rapport à ceux attendus. L'évaluation a fait ressortir impérativement les effets à la fois positifs et négatifs de la mise en œuvre, ceci pour l'ensemble des bénéficiaires cibles ; Elle a fait en sorte que :
 - Le niveau de la pertinence des actions réalisées par le projet est déterminé ;
 - Le niveau d'implication des acteurs étatiques dans la mise en œuvre est analysé ;
 - Le degré de satisfaction des diverses parties prenantes du projet selon les résultats atteints à la date de l'évaluation est évalué.
 - Les bonnes pratiques à pérenniser ainsi que les leçons à tirer des réussites et des échecs dans la mise en œuvre du projet sont identifiées ;
 - Des recommandations pour assurer la durabilité des acquis dans le cadre de la mise en œuvre du projet sont faites.
 - Une synthèse des enseignements tirés qui peuvent aider à améliorer la sélection, la conception et la mise en œuvre des activités futures est faite

¹ Le Comité d'aide au développement (CAD)

[CAD de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a présenté pour la première fois les critères d'évaluation (pertinence, efficacité, efficacité, impact et viabilité) dans ses Principes pour l'évaluation de l'aide au développement (1991)].

3.1 Les Critères d'évaluation et les questions y afférentes

Au cours de cette étude, les critères du DAC² à savoir la Pertinence, la Cohérence l'Efficacité, l'Efficience, l'Impact et la Viabilité ont utilisés. Les interrogations pour chaque critère ont défini en fonction de la méthodologie et ont montré dans le détail les résultats suivants :

Critères	Questions
<p>Pertinence</p>	<p><i>Les mesures dans lesquelles les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du Mali, des partenaires/institutions et de la communauté internationale demeurent pertinentes même si le contexte évolue :</i></p> <p>La mission a évalué dans quelle mesure les objectifs visés par le Projet lors de sa conception répondaient aux besoins exprimés par la population malienne et établis comme priorités nationales. Elle a évalué aussi la cohérence du Projet par rapport aux objectifs de développement des Nations Unies (UNDAF/UNSDCF et Programme Pays du PNUD) ainsi que par rapport à la stratégie du Gouvernement. La mission a évalué dans quelle mesure la théorie du changement et l'approche du Projet étaient pertinentes.</p> <p>En évaluant la pertinence, l'équipe d'évaluation a tenté de répondre aux questions en lien avec le critère d'évaluation de la pertinence et a conclu que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet a été et demeure conforme aux priorités nationales de développement, aux résultats (outputs) et aux effets du CPD, au plan stratégique du PNUD et aux ODD ; • Le projet a contribué et continue à contribuer à l'atteinte des résultats de la théorie du changement des effets concernés du programme de pays ; • Les leçons apprises d'autres projets pertinents ont été prises en compte dans l'élaboration du projet ; • Les points de vue de ceux qui pourraient influencer les effets et de ceux qui pourraient apporter des informations ou d'autres ressources à l'atteinte des résultats attendus ont été pris en compte au cours du processus d'élaboration du projet ; • Le projet a contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche basée sur les droits humains en les prenant en compte partout où cela était possible en termes de renforcement de capacités en matière de lutte contre les changements climatiques et de l'atténuation de ses effets négatifs.
<p>Cohérence</p>	<p><i>S'agissant de la cohérence elle est compatible avec les autres interventions menées au sein du Mali, dans le secteur des changements climatiques ou d'une institution environnementale et les actions étaient :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compatibles avec les perspectives environnementales des acteurs impliqués ; • Les niveaux d'implications des services techniques publics et parapublics dans la mise en œuvre du projet comme les services des Eaux et Forêts et l'AEDD

² Le Comité d'aide au développement (CAD)

[CAD de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a présenté pour la première fois les critères d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, impact et viabilité) dans ses Principes pour l'évaluation de l'aide au développement (1991)],

Les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations dans les mesures suivantes :

La mission a déterminé dans quelle mesure les résultats ont contribué à la réalisation des objectifs fixés par le PNUD, ceux du Gouvernement et des attentes des populations dans le domaine de l'environnement. L'évaluation a permis de répondre aux questions qu'elle s'est posée de la manière suivante :

- Le projet a contribué aux résultats et aux effets du programme de pays, aux ODD, au plan stratégique du PNUD et aux priorités nationales de développement ;
- Les résultats attendus (project outputs) ont été atteints comme précédemment mentionné ;
- Les facteurs qui ont contribué à l'atteinte des résultats et des effets attendus du programme de pays sont dus fondamentalement à l'efficacité de la gestion de cette subvention par le bailleur qui est le PNUD de celle de l'AEDD en tant que bénéficiaire du financement. Ce qui a permis une mise en œuvre efficace du projet tant dans ses attributs programmatiques que sur le plan diligence et déblocage à temps des fonds pour la mise en œuvre des activités ;
- La stratégie de partenariat du PNUD a été pertinente et efficace dans la mesure où le partenaire stratégique choisit pour le projet était pertinent tant de par son expérience dans le domaine des changements climatiques que de par son statut d'organe national qui gère les questions de changements climatiques ;
- Les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité seront entre autres pour l'efficacité la pertinence du choix du partenaire de mise en œuvre à cause de son expérience et ses compétences dans le domaine, la volonté politique de lutter/d'atténuer les effets des changements climatiques ainsi que le contexte mondial favorable aux actions d'atténuation des effets des changements climatiques etc... Concernant l'inefficacité on peut noter l'impact de la pandémie du COVID 19 qui pendant un bon moment de la vie du projet a ralenti les mouvements des individus par conséquent des regroupements pour les différentes formations programmées dont l'impact devaient en principe être visible avant la fin du projet si elles avaient eu lieu plus tôt. A cela on peut ajouter la non mobilisation de ressources nationales dans le cadre de ce projet qui est aussi une insuffisance.
- Les domaines dans lesquels le projet a obtenu ses ~~résultats~~ effets les plus importants et les facteurs qui ont contribué au succès tout en bâtissant sur ses résultats et ou comment les étendre Sont :
 - L'Organisation de la 3^{ème} session de la cellule de suivi de mise en œuvre de la CDN avec un taux de réalisation de 100% a été faite,
 - La Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) qui d'abord a été actualisée en fin 2019 a été éditée en 1000 exemplaires pour un taux de réalisation de 100% a été réalisée
 - L'Organisation des ateliers de diffusion de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Koutiala, Nioro du Sahel, Dioila et le district de Bamako avec un taux de réalisation de 77% a été faite. Ces réunions ont été animées par les cadres de l'AEDD et ont permis aux participants de s'approprier de la nouvelle politique du Mali en matière de protection de l'environnement ;
 - L'appui au suivi de la mise en œuvre de la PNPE a été réalisée à 100%.

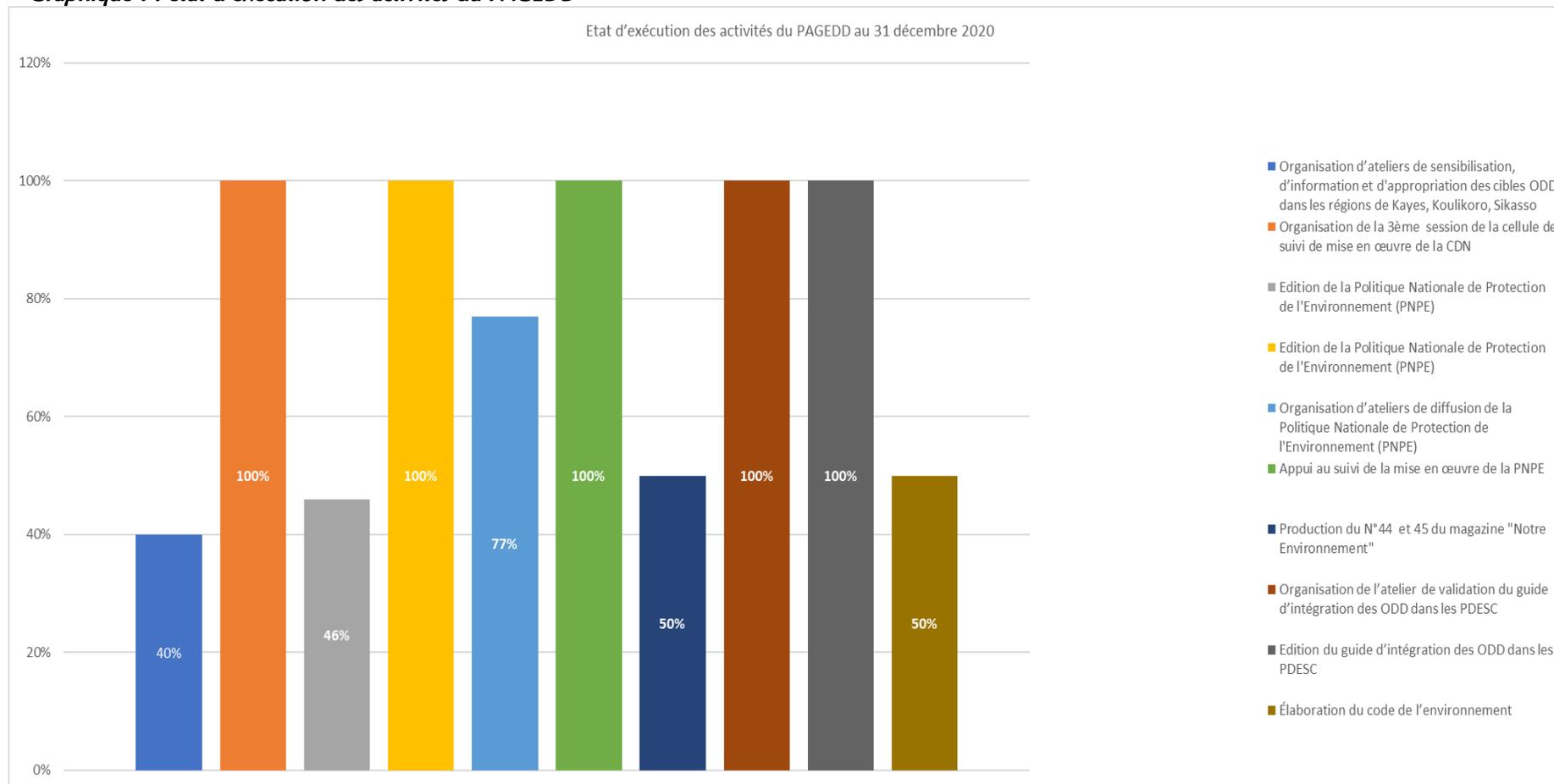
En termes d'effet toutes ces actions ont permis une amélioration des connaissances des acteurs de l'atténuation des effets des changements climatiques au Mali et d'initier des actions pertinentes afin d'atteindre les objectifs de la thématique.

- Le projet a obtenu le moins de résultats dans l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les PDESC des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso dont la réalisation a été estimée à 46% et dans l'organisation des ateliers de sensibilisation, d'information et d'appropriation des cibles ODD dans les régions les mêmes régions dont les résultats sont estimés à 40%. Les contraintes et les raisons principales furent l'indisponibilité de ressources financières pour la révision des 8 PDESC restants qui n'ont pas pu être faite et l'indisponibilité de ressources financières également pour l'organisation de tous les ateliers planifiés qui n'ont pu l'être. Pour pouvoir les surmonter dans l'avenir il suffit de trouver une solution à la non disponibilité de fonds nécessaires pour la réalisation de ces activités fut la contribution de l'état est déjà un début de solution et la preuve d'un engagement politique. Cela serait plus efficace de penser à d'autres stratégies alternatives qui *certes pourraient exister mais non testées comme celles identifiées et vécues auraient été plus efficaces pour permettre d'obtenir plus de résultats pour le projet ;*
 - *Les participants impliqués* dans la mesure du possible dans la mise en œuvre du projet ci-après furent les représentants du Conseil de cercle, la mairie, les services techniques locaux, les Organisations de la société civile, les représentants du secteur privé et des médias locales ainsi que l'AEDD. Les activités fondamentales dans lesquelles ils ont été impliqués sont surtout les sessions de renforcement de capacités et les sensibilisations et l'information sur plusieurs aspects des changements climatiques comme : la COP 25, la CDN, l'agenda 2030. Par ailleurs, le portage des ODD a fait l'objet de tiraillement entre le MEADD (AEDD), le MEF (cellule CSLP) et le MAECI (DCM). Ce serait très utile d'analyser cette situation et proposer une recommandation dans ce sens. A discuter lors de la restitution avec l'AEDD.
- Le contenu des modules était entre autres :
- Informer les acteurs locaux sur les événements majeurs ayant conduit à l'adoption de l'Agenda 2030 ;
 - Sensibiliser les acteurs locaux sur les implications politiques de la mise en œuvre des ODD ;
 - Présenter les cibles prioritaires du Mali et celles de la région ;
 - Identifier les attentes des acteurs locaux en matière de renforcement des capacités pour la bonne mise en œuvre des ODD.
- Les mesures dans lesquelles la gestion et la mise en œuvre du projet sont participatives et cette participation contribue à la réalisation des objectifs du projet sont d'abord le choix des types de participants qui sont globalement les services techniques publics et parapublics comme les Eaux et Forêts, l'AEDD, la société civile et les collectivités décentralisées qui fait la mise en œuvre ensemble « main dans la main »

Efficacité

<p>Efficienc</p>	<p><i>L'intervention a produit des résultats de façon économique et dans le temps :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La mission a évalué la relation entre les différentes activités menées dans le cadre du projet, les ressources disponibles et les résultats atteints. Elle a apporté une appréciation positive sur le coût en termes d'équilibre entre les résultats atteints et l'utilisation des ressources humaines et financières vu le niveau des résultats atteints avec ci-peu de moyens financiers. Pour ce faire, elle a analysée les différents rapports d'étapes (trimestriels et annuel) concernant l'organisation spécifique du projet, les outils et les ressources utilisés, la qualité de la gestion quotidienne, les actions menées par les différents acteurs, la capacité de gestion et d'adaptation des gestionnaires par rapport aux activités, aux résultats attendus et atteints ainsi qu'à l'environnement général de mise en œuvre. • En évaluant l'efficienc, l'équipe d'évaluation a tentée de répondre aux questions de structure du projet telle que décrite dans le document de projet a-t-elle été efficiente dans l'obtention des résultats attendus ce qui a été confirmé, le caractère efficient et économique de la stratégie de mise en œuvre du projet et l'exécution de cette stratégie. Le fait qu'il y'a eu une utilisation économique des ressources financières et humaines efficiente se confirme vu la répartition du travail et le chronogramme ainsi que les ressources qui y ont été injectées à savoir les fonds, ressources humaines, temps, expertise, etc. qui ont été allouées stratégiquement en vue d'atteindre les résultats ; • Durant toute la mise en œuvre du projet les fonds ont été disponibles même-ci elles ont été parfois insuffisantes et les activités du projet ont-elles été entreprises dans les délais prévus ?
<p>Impact</p>	<p><i>Les bénéfices nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer selon les acteurs impliqués.</i></p> <p>La mission a évalué aux plans quantitatif et qualitatif, l'impact des activités réalisées dans la perspective de l'atteinte des résultats attendus du projet. Elle s'est appuyée pour ce faire sur le cadre logique du document de projet et a suggérée d'autres éléments de mesure qu'elle a jugée pertinents. On peut ainsi citer comme bénéfices concrets que les acteurs ont eu à savoir l'amélioration de leurs connaissances sur les changements climatiques, la connaissance profonde des lois et textes existants au Mali et au niveau international sur la thématique qui a permis d'intégrer ces dispositions dans les PDESC de certaines communes d'intervention du projet dans les régions ciblées ce qui devient des dispositions mandataires sous forme de plans d'action dont le financement est à chercher et à exécuter pour minimiser l'impact des effets des Changements climatiques. Ce qui devient ainsi pour ces collectivités un agenda à couvrir pour le long terme. Mieux, on peut encore citer des bénéfices concrets que les acteurs ont eus a pour jour d'une stratégie relieuse non violente les PDESC révisés et dont le guide d'intégration des ODD dans les PDESC a été validé, la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) révisée et éditée, le Magazine "Notre Environnement" dont les N°44 et 45 ont été produits.</p>
<p>Durabilité/ Viabilité/ Connectivité</p>	<p><i>Dans la mesure où les bénéfices nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer.</i></p> <p>L'analyse du critère de durabilité/viabilité/Connectivité a permis de déterminé si les résultats positifs du Projet sont susceptibles de perdurer. Une attention particulière a été accordée notamment à l'implication d'une manière générale, des bénéficiaires (dans la conception, la réalisation et le suivi des activités en vue d'assurer leur bonne continuité, la réplication ou l'extension des résultats atteints). En évaluant la durabilité, l'équipe d'évaluation a tentée de répondre aux questions risques financiers pouvant compromettre la durabilité des résultats du projet ce qui n'a pas été le cas dans la majorité des activités car les ressources financières et économiques étaient disponibles dans bien des cas pour assurer la durabilité des résultats du projet. Des risques sociaux ou politiques pouvant compromettre la durabilité des résultats du projet et les contributions du projet aux résultats et effets du programme de pays ont été identifiés au niveau du Mali comme les « coups d'Etat » de 2018 et de 2020. Ainsi, les effets négatifs de ces évènements perçus au niveau du cadre légal, les politiques et les structures et processus de gouvernance dans le cadre desquels se déroulent les activités du projet ont fait peser des risques, pouvant compromettre la durabilité des retombées positives du projet. Les actions du PNUD comme certains retards observés dans le décaissement de certains fonds ont fait peser une menace circonstancielle sur la durabilité des résultats du projet. L'évaluation a descellée qu'il existe des mécanismes, procédures et politiques permettant aux principales parties prenantes d'améliorer les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits humains et de développement humain. D'où la documentation des leçons apprises sur une base continue par le projet sont partagées avec les parties prenantes concernées qui pourraient tirer des leçons du projet durant les différentes sessions de formation et partage d'expérience. Cela, grâce aux mesures à travers lesquelles les interventions du PNUD ont eu des stratégies de sortie bien conçues et bien planifiées qui tout de même pourrait être fait pour renforcer les stratégies de sortie et la durabilité.</p> <p>Sur les thématiques transversales des Droits humains, l'évaluation a révélé que les populations pauvres, les handicapés, les femmes et d'autres groupes défavorisés et marginalisés ont bénéficié du travail du PNUD dans le pays au même titre que les autres membres de population ne vivant avec aucun handicap sans discrimination liée au sexe, à la religion ou l'ethnie d'appartenance. Le projet a prôné l'égalité des sexes dans tous les compartiments de la mise en œuvre. Et cela à travers les activités et actions d'atténuation des effets des changements climatiques. C'est pourquoi, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont été prises en compte dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet et le marqueur genre assigné à ce projet reflète la réalité et le projet a fait la promotion de changements positifs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et il n'y a pas eu des effets et des conséquences imprévues visibles en impliquant les femmes à tous les niveaux des activités concernant les changements climatiques</p>

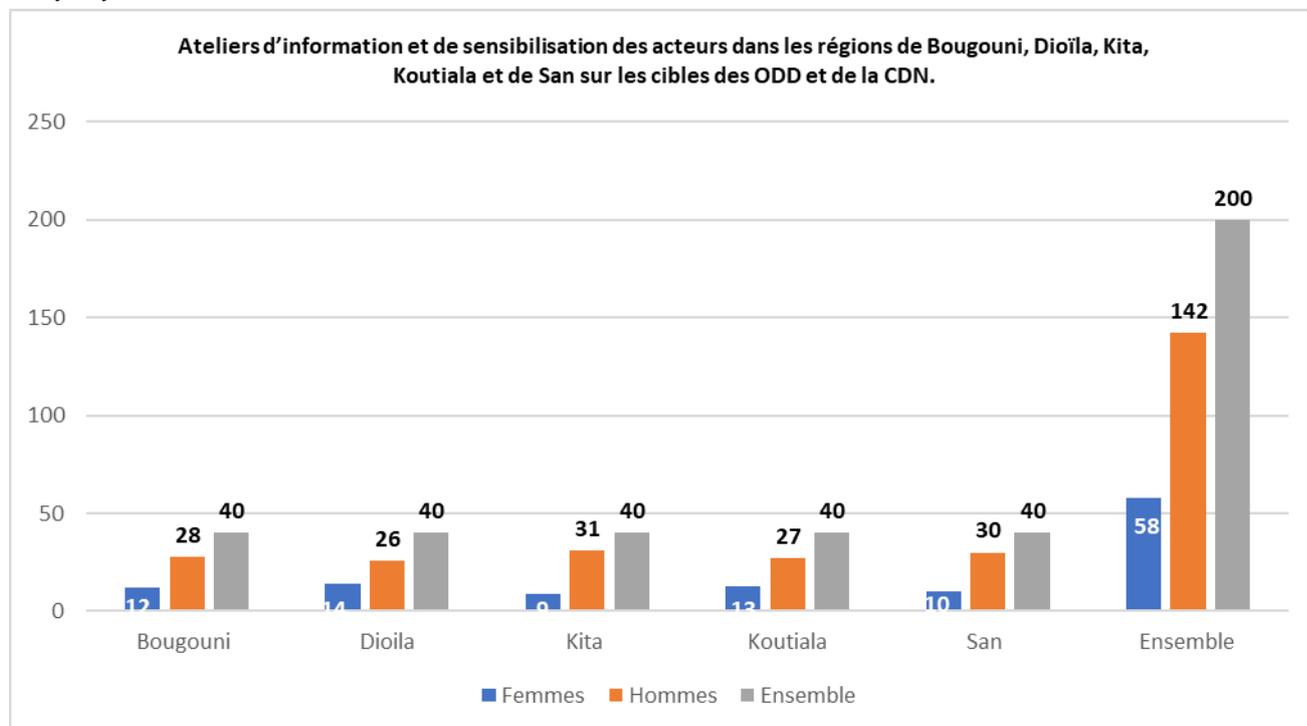
Graphique 1 : état d'exécution des activités du PAGEDD



La mise en œuvre des activités au 31 décembre 2021 s'est déroulée en termes de réalisation dans les proportions de 100% pour des activités comme : l'organisation de la 3^{ème} session de la cellule de suivi de mise en œuvre de la CDN, l'édition de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE), l'édition de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE), l'organisation des ateliers de diffusion de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE), les appuis au suivi de la mise en œuvre, l'organisation de l'atelier de validation du guide d'intégration des ODD dans les PDESC suivi de l'édition du guide d'intégration des ODD dans les PDESC.

La proportion de celle de l'organisation des ateliers de diffusion de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) est 77% de réalisation et de 50% pour la production des N°44 et 45 du magazine "Notre Environnement" et l'élaboration du code de l'environnement pour 46% pour l'édition de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) et 40% pour l'organisation des ateliers de sensibilisation, d'information et d'appropriation des cibles ODD dans les régions de Kayes, Koulikoro et de Sikasso.

Graphique 2 : Ateliers de sensibilisation et d'information



La situation des ateliers d'information et de sensibilisation des acteurs dans les régions de Bougouni, Dioïla, Kita, Koutiala et de San sur les cibles des ODD et de la CDN dans le graphique 1 ci-dessus dénombre les effectifs suivants ayant participé auxdits ateliers par sexe et par région. Le tableau 1 ci-dessous donne le détail dans chaque région.

En termes de proportion par sexe des différents participants le graphique 2 ci-dessous donne celles-ci.

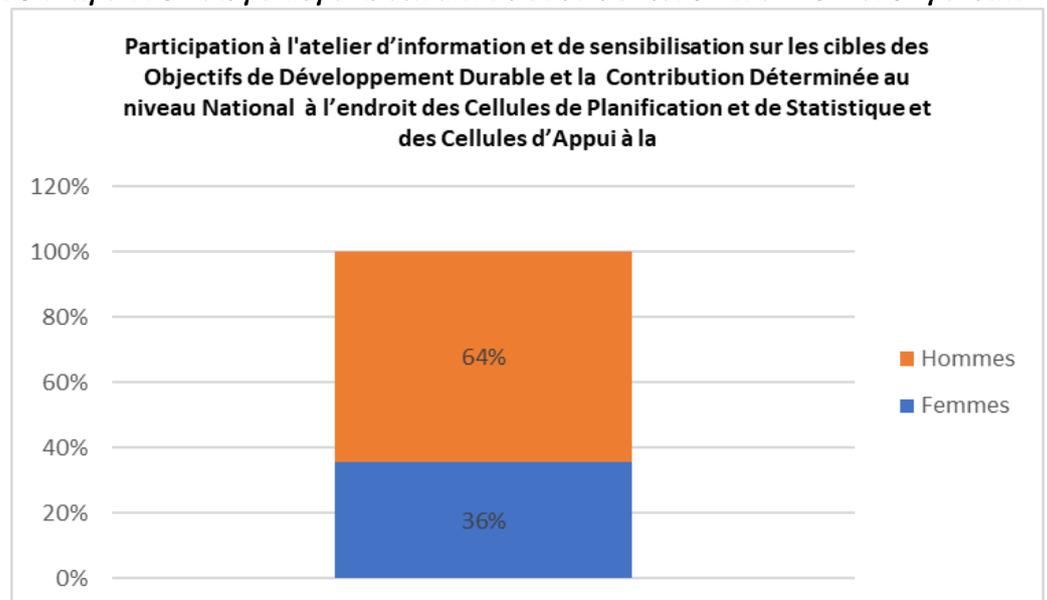
Tableau 1 : Ateliers de sensibilisation et d'information et profil des participants

Région	Thèmes des ateliers	Nombre de Participants			Structures des participants
		Femmes	Hommes	Ensemble	
Bougouni	Atelier d'information et de sensibilisation des acteurs de la région de Bougouni sur les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).	12	28	40	Services techniques, société civile,
Dioïla	Atelier d'information et de sensibilisation des acteurs de la région de Dioïla sur les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).	14	26	40	Services techniques, société civile,

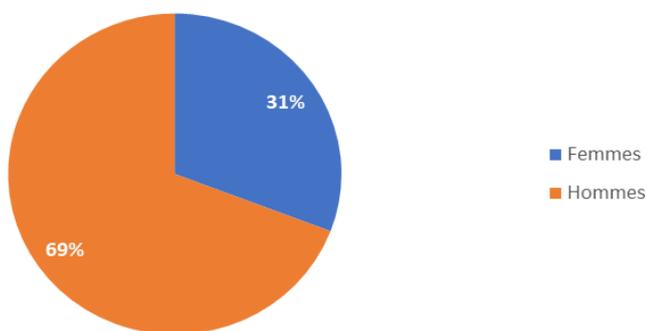
Région	Thèmes des ateliers	Nombre de Participants			Structures des participants
		Femmes	Hommes	Ensemble	
Kita	Atelier d'information et de sensibilisation des acteurs de la région de Kita sur les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).	9	31	40	Services techniques, société civile,
Koutiala	Atelier d'information et de sensibilisation des acteurs de la région de Koutiala sur les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).	13	27	40	Services techniques, société civile,
San	Atelier d'information et de sensibilisation des acteurs de la région de San sur les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).	10	30	40	Services techniques, société civile,
Total		58	142	200	

Graphique 3 : Répartition des participants aux ateliers de sensibilisation et d'information par sexe

36% des participants étaient des femmes et 64% des hommes



Activités de sensibilisation et d'information sur les ODD et la CDN dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako



Graphique 4: Répartition des participants aux activités majeures de PAGEDD par sexe

L'ensemble des participants aux activités majeures de PAGEDD sont dans les proportions de 31% des femmes et 69%.

Tableau 2 : Activités majeures du projet PAGEDD

Région	Activités	Périodes (mois et année)	Nombre de Participants			Groupes cibles/Structures des participants
			Femmes	Hommes	Ensemble	
Bamako	Organisation d'un atelier d'information et de sensibilisation sur les cibles des Objectifs de Développement Durable et la Contribution Déterminée au niveau National à l'endroit des Cellules de Planification et de Statistique et des Cellules d'Appui à la Déconcentration et à la Décentralisation	Lundi 03 septembre 2018 dans la salle Arawane de l'hôtel Laïco El Farouk	25	45	70	Les CPS et les CADD.
Bamako	Organisation d'un atelier de formation des cadres de l'AEDD sur l'Évaluation Environnementale et Stratégique	17 au 21 novembre 2018	10	20	30	Agents AEDD

Région	Activités	Périodes (mois et année)	Nombre de Participants			Groupes cibles/Structures des participants
			Femmes	Hommes	Ensemble	
Koulikoro	Organisation d'un atelier d'harmonisation des indicateurs des Objectifs de Développement Durable et ceux du Système National de Gestion de l'information environnementale	05 au 07 septembre 2018	6	24	30	INSTAT, DNP, CT-CSLP, DNUH CPS/SEEUDE, des membres du comité de rédaction du rapport national volontaire du Mali, l'AEDD et de personnes ressources.



Vue sur la session technique de l'atelier sur les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) à Barouéli

Kayes,	Organisation des ateliers de formation et d'appropriation sur les cibles des Objectifs de Développement Durable et la Contribution Déterminée au niveau National dans la région de Kayes	10 au 11 septembre 2018	12	18	30	Gouvernorat ; Conseil Régional ; Présidents des Conseils de Cercle ; Agence de Développement Régional, Directeurs et responsables des structures régionales ; Organisations de la Société civile ;
Koulikoro	Organisation des ateliers de formation et d'appropriation sur les cibles des Objectifs de Développement Durable et la Contribution Déterminée au niveau National dans la région de Koulikoro	13 et 14 Septembre 2018	8	22	30	Gouvernorat ; Conseil Régional ; Présidents des Conseils de Cercle ; Agence de Développement Régional, Directeurs et responsables des structures régionales ; Organisations de la Société civile ;

Région	Activités	Périodes (mois et année)	Nombre de Participants			Groupes cibles/Structures des participants
			Femmes	Hommes	Ensemble	
Sikasso	Organisation des ateliers de formation et d'appropriation sur les cibles des Objectifs de Développement Durable et la Contribution Déterminée au niveau National dans la région de Sikasso	27-sept-18	7	23	30	Gouvernorat ; Conseil Régional ; Présidents des Conseils de Cercle ; Agence de Développement Régional, Directeurs et responsables des structures régionales ; Organisations de la Société civile ;
Ségou	Organisation des ateliers de formation et d'appropriation sur les cibles des Objectifs de Développement Durable et la Contribution Déterminée au niveau National dans la région de Ségou	Lundi 24 septembre 2018	9	21	30	Gouvernorat ; Conseil Régional ; Présidents des Conseils de Cercle ; Agence de Développement Régional,
Total			77	173	250	

Le Tableau 2 ci-dessus donne le détail des activités majeures du projet PAGEDD.

Ainsi dans le détail, durant, le troisième trimestre, de la fin du deuxième trimestre, jusqu'au quatrième trimestre c'est-à-dire de juin à septembre 2019, l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) à travers le Projet d'Appui à la Gestion de l'Environnement et du Développement Durable PAGEDD sur financement du PNUD à mener les activités suivantes :

▪ **Niveau national**

- Organisation de la deuxième session de la Cellule de Coordination et du suivi de la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Mali, du 25 au 26 Juillet ;
- Diffusion de flyers sur les Objectifs de Développement durable (ODD) et la contribution déterminée au niveau national (CDN) du Mali en langue nationale bambara ;
- Conception et impression de flyers sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Mali en langue nationale fulfuldé;
- Élaboration de notes conceptuelles de projets dans le secteur de l'énergie au compte du PAGEDD ;
- Finalisation du CAEP dans le cadre de l'appui à la cellule de coordination et du suivi de la mise en œuvre de la CDN du Mali ;

▪ **Niveau des régions**

- Intégration de la contribution déterminée au niveau national (CDN) et des cibles des objectifs de développement durable (ODD) dans 28 PDESC des régions de Kayes (Nioro du Sahel) et Sikasso (Yanfolila, Bougouni et Kolondiéba), du ;

- Organisation de cinq (05) ateliers d'information et de sensibilisation des acteurs des cercles de Nioro du Sahel, Diéma, Keniéba, Kolondiéba et Markala, sur les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Mali, du 23 juillet au 06 août 2019.

I. La synthèse des activités menées au cours du 3^{ème} trimestre furent :

1.1. Au niveau national

Toutes les activités prévues ont été réalisées.

- *Organisation de la deuxième session de la cellule de coordination et du suivi de la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national (CDN) du Mali,*

NB : l'atelier a été tenu du 25 au 26 Juillet au CFD sous la présidence du Point focal Changement climatique.

- *Diffusion de flyers sur les objectifs de développement durable (ODD) et la contribution déterminée au niveau national (CDN) du Mali en langue nationale bambara.*

NB : le magazine a été remis aux Autorités administratives et locales lors des ateliers de sensibilisation sur la CDN et les ODD dans les cercles de Nioro du Sahel, Diéma, Keniéba, Markala et Kolondiéba.

- *Conception et impression de flyers sur les objectifs de développement durable (ODD) et la contribution déterminée au niveau national (CDN) du mali en langue nationale fulfuldé.*

NB : le magazine a été édité en 1200 exemplaires.

- *Elaboration de note conceptuelle de projet dans le secteur de l'énergie au compte du PAGEDD.*

NB : l'activité est réalisée, rapport disponible.

- *Finalisation du CAEP dans le cadre de l'appui à la cellule de coordination et du suivi de la mise en œuvre de la CDN du Mali*

NB : Le CAEP a été finalisé en intégrant des observations du PNUD et transmis. Il reste à signer la convention entre le Gouvernement de la République du Mali et le PNUD.

1.2. Au niveau des régions

Les activités menées sont :

- *Intégration de la contribution déterminée au niveau national (CDN) et des cibles des objectifs de développement durable (ODD) dans 28 PDESC des régions de Kayes (Nioro du Sahel) et Sikasso (Yanfolila et Bougouni et Kolondiéba)*

NB : L'activité a été réalisée dans les cercles de :

- **Nioro du Sahel** : 06 PDESC (Nioro du Sahel, Guétéma, Guadiaba Kadiel, Nioro Tougoumé Rangabé, Troungoumbé, Yérééré) ;

- **Yanfolila** : 06 communes de Yanfolila (Baya, Sankarani, BoloFouta, Wassoula ballé, Djallon foula et gouandiaka) ;
 - **Bougouni** : 08 communes de Bougouni (Bougouni, Dogo, Koumantou, Sido, Toula, Wolo, Kéléya, Kobélé, Tagandougou) ;
 - **Kolondiéba** : 08 PDESC de Kolondiéba (Bougoula, Farako, Kébila, Kolondiéba, Kolosso, Mena, N'Golodiana et Tousséguéla).
- *Organisation de cinq (05) ateliers d'information et de sensibilisation des acteurs des cercles de Kolondiéba, Markala, Diéma, Kéniéba et Nioro du Sahel sur les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Mali.*

NB : L'activité a été réalisée dans les cercles de Nioro du Sahel, Diéma, Kéniéba et a regroupé 200 acteurs composés de services techniques, de sociétés civiles et d'élus.

A la suite des ateliers d'information et de sensibilisation des acteurs des cercles les recommandations suivantes ont été formulées par les participants :

- Elargir les ateliers d'information et de sensibilisation sur les ODD et la CDN au niveau des communes ;
- Appuyer matériellement et financièrement le groupe local d'assistance météorologique (GLAM) à insérer les ODD et la CDN dans son bulletin décadaire d'information pour une meilleure appropriation des populations ;
- Faire une large diffusion de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) à travers les radios de proximité ;
- Mettre à la disposition des collectivités territoriales les informations sur les ODD et la CDN et procéder à l'analyse des résultats.

IV LES LECONS APPRISES ET LES MEILLEURES PRATIQUES

5.1 Leçons apprises : de la mise en œuvre de la Promotion du Développement Durable au Mali qui pourraient servir pour d'autres phases du projet ou des projets similaires se présentent ainsi qu'il suit :

- 1) La problématique de la Promotion du Développement Durable est transdisciplinaire et multisectorielle. Elle requiert de fédérer les efforts des divers acteurs concernés et d'harmoniser leur position dans un cadre coordonné ;
- 2) La proximité et le dialogue continu entre l'équipe du projet, les partenaires comme personnel des Eaux et Forêts de l'AEDD et les populations locales permet d'atteindre des résultats ;
- 3) La mise en confiance des populations locales à travers le développement des activités génératrices de revenus permet de réduire le déboisement en brisant la chaîne de complicité ;
- 4) Le manque d'alternatives économiques aux communautés ou aux groupes ayant des activités néfastes sur l'environnement, contribue à la persistance de l'exploitation illégale du parc ;
- 5) La dépendance d'un projet aux financements extérieurs fragilise la pérennité financière de celui-ci.

5.2 Les bonnes pratiques

Les pratiques retenues comme bonnes par la mission sont les suivantes :

- 1) La démarche participative dans la réalisation des activités, notamment les consultations avec les bénéficiaires pendant la préparation des Comité de Suivi de la CDN ;
- 2) L'organisation des ateliers de renforcement de capacités et de restitution des résultats des missions de consultation ; et dans la gestion/aménagement de l'AEDD et de ses partenaires associés des activités d'atténuation des effets des changements climatiques ;

5.3 Aspects transversaux

L'intégration de l'approche genre est globalement assez remarquable dans le projet. Le document de projet ne fait pas assez de mention du rôle particulier des femmes et de sa prise en compte par les activités du projet. Ceci s'explique par le fait que le projet PAGEDD est un projet de développement socioéconomique et institutionnel, au sein duquel l'approche genre n'est pas un objectif premier. Cependant, les femmes et les minorités constituées des jeunes pris en compte dans les communautés locales ont participé à la mise en place du projet.

V- CONCLUSION ET RECOMMANDATION

5.1 Conclusion : Les activités du Projet d'appui à la gestion de l'environnement et la promotion du développement durable ont été réalisées de façon satisfaisante.

³Pour l'année 2020, le projet sur le plan technique a réalisé 69% de ses prévisions. Sur le plan financier, l'exécution sur la prévision annuelle est de **63,13%**. **L'exécution financière du budget notifié est de 94,71%**.

Le projet PAGEDD a permis, entre autres, de : contribuer à la prise en compte de l'environnement et des changements climatiques dans les politiques et stratégies nationales, régionales et locales. S'y ajoutent, la promotion de la communication pour un changement de comportement, le renforcement des capacités de l'Agence de l'environnement et du développement durable. Ce, afin de lui permettre d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des conventions de Rio et bien d'autres accords et traités ratifiés par le Mali en matière d'environnement.

Ainsi, en faisant le lien avec les changements climatiques, les impacts possibles, les limites et les perspectives en lien avec la nouvelle CDN et son plan d'actions et les mécanismes de mise en œuvre, le Mali se positionne dans le cadre de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques par les actions et dispositions ci-après consignées dans la *Note d'information sur la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Mali dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat*

³ Rapport trimestre3 2020 AEDD

Afin de renforcer les capacités des différents acteurs à faire face aux défis des changements climatiques et de respecter ses engagements internationaux dans le domaine du climat dans le cadre de la mise en œuvre des accords de Paris, le Mali ambitionne de mettre en œuvre un développement économique durable, inclusif, résilient au changement climatique et à faible émission de gaz à effet de serre.

L'accord de Paris est le premier accord universel sur le climat et le réchauffement climatique. Fruit d'un processus entamé depuis plusieurs années, l'Accord de Paris concrétise l'espoir d'un engagement global des Etats et d'un renforcement des mesures prises pour lutter contre les changements climatiques. Il trace la feuille de route de l'action climatique internationale pour les années à venir, et inclut, pour la première fois, l'ensemble des Parties à la CCNUCC.

LA soumission des CDN à tous les cinq ans au secrétariat de la CCNUCC (2020, 2025, 2030). Les nouvelles CDN représenteront une progression par rapport aux précédents et marqueront des ambitions plus élevées.

Avec l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National devient une nécessité. Le Mali est fortement résolu à honorer ses engagements à travers des actions dont nous pouvons citer entre autres :

- La mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre de la CDN ;
- Le développement d'une feuille de route regroupant une série de mesures devant permettre de renforcer les institutions dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des CDN ;
- L'élaboration d'un plan d'investissement devant permettre d'atteindre les objectifs de réduction ;
- L'élaboration d'une stratégie d'engagement du secteur privé ;
- Organisation des ateliers d'information, de sensibilisation et d'appropriation sur la CND auprès des acteurs de la société civile, du secteur privé, des collectivités et des parlementaires ;

Par ailleurs, le Mali est également engagé dans la coalition mondiale sur les CDN, le NDC Partnership, qui regroupe des pays développés, des pays en développement, ainsi que des institutions internationales. Ce partenariat, lancé lors de la COP 22 à Marrakech, apporte un appui technique et financier au Mali afin de réaliser les objectifs ambitieux de sa nouvelle CDN qui cadrent avec le Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023, l'objectif spécifique 12: Promouvoir une économie verte à travers une gestion des ressources naturelles et une lutte efficace contre le réchauffement climatique), les Plans de Développement Économique, Social et Culturel (PDESC) de certaines collectivités, ainsi que les objectifs de développements durables (ODDs). La nouvelle CDN est une réelle opportunité pour un changement structurel de l'économie malienne en vue d'une économie à croissance rapide inclusive et sobre en carbone.

La feuille de route de mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National du Mali s'inscrit en droite ligne de cet engagement. Elle a été élaborée suivant une démarche participative et itérative avec l'implication de toutes les parties prenantes (Etat, secteur

privé, société civile, collectivités territoriales, partenaires techniques et financiers). C'est un document évolutif en fonction du contexte des négociations climatiques internationales et de la disponibilité des financements.

Pour le Mali le niveau des ambitions de réduction des GES du scénario d'atténuation par rapport au scénario de base (scénario à l'habitude) du Mali est de 29% pour l'agriculture, 31% pour l'énergie et 21% pour le changement d'utilisation des terres et la foresterie.

En matière d'adaptation, la vision du Mali est de bâtir une économie verte, inclusive et résiliente aux changements climatiques.

Le Plan d'Investissement est un document de référence national, de plaidoyer et de mobilisation de ressources. Il vise à solliciter auprès des partenaires nationaux et internationaux des ressources financières pour la mise en œuvre d'initiatives qui permettront au Mali d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables par une meilleure adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, d'honorer ses engagements de réductions d'émissions de gaz à effet de serre contenus dans sa CDN et de mettre en œuvre une économie prospère.

Au terme de la mise en œuvre de la première génération de CDN, il a été constaté que les résultats sont mitigés concernant les objectifs de limitations du réchauffement et on estime que les CDN actuelles donneront lieu à une hausse des températures de 2,9 à 3,4 °C d'ici à 2100.

La réalisation des objectifs de l'Accord de Paris nécessitera de parvenir au plafonnement des émissions dès que possible, puis d'opérer une réduction massive des émissions de GES. C'est pourquoi nombreux sont ceux qui placent beaucoup d'espoir en l'année 2020 pour un retour sur la trajectoire de 1,5 °C et l'endigement d'une tendance inquiétante à l'augmentation des émissions. L'action climatique transformatrice requise exige un engagement mondial à revoir le niveau d'ambition à la hausse. Cet engagement devra être explicité dans la prochaine génération de CDN, afin de créer les moteurs économiques qui permettront de réorienter les investissements dans les combustibles fossiles et les pratiques à forte intensité de carbone vers des mesures en faveur du climat.

Le PNUD est bien placé pour aider les pays à déployer ces efforts, étant donné qu'il soutient depuis longtemps les processus de CDN à l'échelle mondiale.

S'appuyant sur les expériences et les enseignements tirés de l'aide apportée aux pays dans la mise en œuvre des CDN, l'approche adoptée par le PNUD pour soutenir le renforcement des CDN se fonde sur une série de principes qui semblent être des facteurs clés de réussite, s'agissant d'accélérer la mise en œuvre des CDN et d'encourager une revue à la hausse du niveau d'ambition :

- Plaider pour une ambition qui soit équitable et juste, et qui contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).
- Promouvoir des plateformes pan sociales permettant une participation inclusive et transparente à l'action pour le climat.
- Encourager la participation active du ministère des Finances ainsi que des autres ministères d'exécution clés et des autorités infranationales au processus de renforcement des CDN.

5.2 Recommandations

A la fin de sa mission, le consultant recommande au vu des résultats satisfaisants obtenus et compte tenu de la durée relativement courte de mise en œuvre de certaines activités, une deuxième phase du projet intitulée Projet PAGEDD devrait prendre en compte les insuffisances relevées et les propositions faites lors de cette évaluation. Elles portent moins sur des aspects techniques mais plus sur des questions stratégiques où des améliorations importantes sont nécessaires pour obtenir des effets meilleurs que ceux de la phase qui vient de prendre fin. Il s'agit entre autres du dispositif institutionnel et organisationnel, des procédures de gestion, de la synergie entre les actions et les acteurs, du suivi-évaluation entre autres. Ainsi les recommandations suivantes et non des moindres sont formulées :

1. Renforcer et autonomiser le dispositif institutionnel et organisationnel tout en finalisant l'ensemble des processus initiés au cours du projet ;
2. Renforcer les capacités des bénéficiaires ainsi que leur appropriation des acquis du projet et appuyer la création des activités génératrices de revenus complémentaires ;
3. Créer /renforcer une synergie forte entre les différents acteurs (Techniques et financiers) du domaine des changements climatiques ;
4. Maintenir et Améliorer au besoin l'excellente collaboration avec les Ministères de l'environnement, de l'Assainissement et du Développement durable et l'AEDD en définissant un plan de capitalisation des résultats atteints avec une bonne stratégie de communication puis Revoir à la hausse la durée de mise en œuvre pour un nouveau Projet PAGEDD dont l'obtention est un gage sûr de consolidation des acquis et de leur pérennisation mais aussi une éventuelle mise à échelle d'une intervention.

VI. ANNEXES

6.1 Matrice d'évaluation

QUESTIONS EVALUATIVES	INDICATEURS	METHODES DE COLLECTE	SOURCE D'INFORMATION
FORMULATION DU PROJET			
<p>Q1. La formulation du projet a-t-elle été satisfaisante et la stratégie de mise en œuvre élaborée, ainsi que les activités programmées, sont-elles pertinentes vis-à-vis des extrants, des résultats attendus et de l'atteinte des objectifs du projet ? (Pertinence et efficacité)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel a été le niveau d'efficacité et la qualité du processus de formulation du projet ? • La stratégie du projet et les approches utilisées sont-elles pertinentes pour atteindre les objectifs du projet ? • Les objectifs du projet sont-ils cohérents avec les besoins et priorités identifiés aux trois niveaux (national, Moyen Chari et local), ainsi qu'avec les besoins exprimés par les bénéficiaires au niveau des sites visités ? • Les extrants et les résultats définis dans le cadre logique sont-ils pertinents avec les objectifs du projet à atteindre ? • Le montage du projet est-il suffisamment flexible pour prendre en compte une évolution du contexte et des parties prenantes actives dans le Moyen Chari ? • Comment l'approche genre a-t-elle été prise en compte dans le développement du 	Appréciation sur la qualité des documents de projet et sur le processus de formulation suivi	- Revue documentaire - Entretiens avec les parties	Documents de projet PAGEDD, AEDD Bénéficiaires du projet
	L'objectif global, l'objectif spécifique, les résultats attendus et les extrants tels que définis dans la cadre logique	Revue documentaire	Document de projet, Cadre logique, Rapports d'activités, Rapport de démarrage
	Niveau de cohérence entre la stratégie et les approches utilisés et les objectifs du projet	Revue documentaire	Document de projet, Cadre logique, Rapports d'activités, Rapport de démarrage
	Niveau de cohérence entre les extrants, les résultats attendus et les objectifs définis	- Revue documentaire - Entretiens	Document de projet, Cadre logique, Rapports d'activités, Rapport de démarrage, AEDD services déconcentrés, Autorités nationales, PNUD.
	Les objectifs des plans et stratégies nationaux dans le Moyen Chari dans le domaine de la conservation de la biodiversité	- Revue documentaire - Entretiens avec parties prenantes	Stratégie Nationale de Développement Durable ; Contribution Déterminée au niveau National (CND) ; services déconcentrés ; Autorités nationales ; Partenaires techniques et financiers
	Les besoins exprimés par les bénéficiaires au niveau des Sites et leur évolution exprimés dans les plans de développement locaux et nationaux	- Entretiens avec parties prenantes - Revue documentaire	Bénéficiaires sur les sites d'intervention du projet Visités ; services déconcentrés ; Autorités nationales et locales ; Plans de développement locaux et nationaux
	Les évolutions des contextes politique, socioéconomique, et écologique majeures qui se sont produites dans la zone d'intervention depuis le démarrage du projet	- Revue documentaire - Entretiens	Document de projet ; Cadre logique ; Rapports d'activités ; Rapport de démarrage ; Agents gouvernementaux ; Autorités nationales et locales ; Partenaires techniques et financiers ; Membres AEDD, PNUD
	Niveau de prise en compte de l'approche genre lors de la formulation du projet	- Revue documentaire - Entretiens	Document de projet ; Cadre logique ; services déconcentrés ; Autorités administratives et locales ; AEDD, PNUD

QUESTIONS EVALUATIVES	INDICATEURS	METHODES DE COLLECTE	SOURCE D'INFORMATION
	Niveau d'intégration de l'approche genre dans les stratégies de mise en œuvre des activités, dans les comités décisionnel (CDP) et de gestion	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports d'activités ; Rapport de démarrage ; Membres AEDD PNUD ; Bénéficiaires ; Associations féminines
APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE			
<p>Q2. Les différentes parties prenantes au niveau national et local se sont-elles appropriées le projet et ses interventions, et leur niveau de participation est-il adéquat ? (Pertinence, efficacité, efficience et viabilité)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est le positionnement du projet dans le paysage institutionnel dynamique ? • Quel est le taux d'appropriation du projet par les bénéficiaires ? • Quel est le niveau d'implication des partenaires dans le cadre de la gestion adaptative du projet, la planification et la mise en œuvre des activités ? • Quel est le niveau de participation des acteurs locaux à la gestion du projet et à la prise de décision ? 	Niveau de positionnement du projet dans le paysage institutionnel dynamique	- Revue documentaire - Entretiens	Services déconcentrés ; Autorités administratives et locales ; Partenaires techniques et financiers ; AEDD, PNUD ; Bénéficiaires
	Niveau d'appropriation par les bénéficiaires des activités du projet	- Revue documentaire - Entretiens	Services déconcentrés ; Autorités administratives et locales ; Partenaires techniques et financiers ; AEDD, PNUD ; Bénéficiaires
	Niveau de satisfaction des partenaires vis-à-vis de l'implication dans le processus décisionnel et de gestion	- Revue documentaire - Entretiens	Services déconcentrés ; Autorités administratives et locales ; Partenaires techniques et financiers ; AEDD, PNUD ; Bénéficiaires
	Niveau de satisfaction des communautés locales vis-à-vis de l'implication dans le processus décisionnel et de gestion	- Revue documentaire - Entretiens	Bénéficiaires
<p>Q3. L'approche de reproduction, de diffusion de l'information et de communication des activités et des résultats est-elle adéquate ? (Efficacité et efficience)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la probabilité de répliation des activités promues et des extrants attendus ? • Quel est le niveau de communication entre les partenaires du projet ? • Quel est le niveau de collaboration avec les autres partenaires institutionnels extérieurs au projet ? • Quels sont les liens entre le projet et d'autres interventions dans le secteur ? 	Niveau de positionnement du projet dans le paysage institutionnel dynamique	- Revue documentaire - Entretiens	Services déconcentrés ; Autorités administratives et locales ; Partenaires techniques et financiers ; CSCDN, AEDD, PNUD ; Bénéficiaires
	Niveau d'appropriation par les bénéficiaires des activités du projet	- Revue documentaire - Entretiens	Services déconcentrés ; Autorités administratives et locales ; Partenaires techniques et financiers ; AEDD, PNUD ; Bénéficiaires
	Niveau de satisfaction des partenaires vis-à-vis de l'implication dans le processus décisionnel et de gestion	- Revue documentaire - Entretiens	Services déconcentrés ; Autorités administratives et locales ; Partenaires techniques et financiers ; CSCDN, AEDD, PNUD ; Bénéficiaires
	Niveau de satisfaction des communautés locales vis-à-vis de l'implication dans le processus décisionnel et de gestion	- Revue documentaire - Entretiens	Bénéficiaires
<p>Q3. L'approche de reproduction, de diffusion de l'information et de communication des activités et des résultats ?</p>	Exemples d'outils de communication et de diffusion de l'information mis en place	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports d'activités ; AEDD, PAGEDD

<p>Q3.1 L'approche est-elle adéquate ? (Efficacité et efficacité) ? Quelle est la probabilité de répliation des activités promues et des extrants attendus ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est le niveau de communication entre les partenaires du projet ? • Quel est le niveau de collaboration avec les autres partenaires institutionnels extérieurs au projet ? • Quels sont les liens entre le projet et d'autres interventions dans le secteur ? 	Degré de communication entre les partenaires et les acteurs impliqués	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports d'activités ; Partenaires techniques et financiers, AEDD, PNUD
	Appréciation sur la probabilité de répliation des activités promues et des extrants attendus	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports d'activités ; Partenaires techniques et financiers ; AEDD, PNUD
	Nombre et exemples de liens entre le projet et d'autres interventions dans le secteur	Entrevues	CDP et UGP ; UNOPS, PNUD ; Partenaires techniques
	Niveau de satisfaction de la collaboration entre le projet et des partenaires institutionnels extérieurs	Entrevues	CDP et UGP ; UNOPS, PNUD ; Partenaires Techniques ; Partenaires institutionnels, AEDD, PNUD
<p>Q4. Quels sont les avantages comparatifs de l'AEDD et le PNUD ? (Efficacité et efficacité)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la plus value de l'AEDD et du PNUD? Leur rôle en termes de suivi- évaluation suit-il les exigences du PNUD <i>Handbook on M&E for results</i> ? 	Perception des différentes parties prenantes sur la plus- value de l'UNOPS et du PNUD	- Entretiens - Revue documentaire	Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; AEDD, PNUD ; Bénéficiaires ; Partenaires techniques
	Rôles définis et rôles effectifs de l'UNOPS et du PNUD	- Revue documentaire - Entretiens	Documents de projet ; Rapport atelier de démarrage ; AEDD, PNUD
MISE EN ŒUVRE			
<p>Q5. La planification financière et la programmation des activités est-elle efficace ? (Efficacité et efficacité)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment le Plan pluriannuel de travail et les Plans de travail Annuels sont-ils utilisés ? • Quelle est la disponibilité du budget par Rapport aux activités inscrites dans le cadre logique ? • Les équipes sont-elles efficaces dans le développement des budgets annuels, le suivi-budgétaire et quels sont les taux de réalisation ? • Quel est le ratio frais de fonctionnement et coûts des activités, produits ? • Les fonds ont-ils été mis à disposition dans les délais requis, de la part de PNUD ? • Les cofinancements ont-ils été 	Appréciation sur la qualité, la pertinence et l'utilisation du Plan pluriannuel de travail et des Plans de travail Annuels	- Revue documentaire - Entretiens	Plans de travail annuels ; AEDD, PNUD
	Niveau de décaissement effectif vs. planifié	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports financiers ; Rapports d'activités ; Responsable financier
	Niveau de décaissement vs. niveau de mise en œuvre des activités	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports financiers ; Rapports d'activités
	Appréciation sur la disponibilité du budget par rapport aux activités restantes	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports financiers ; Rapports d'activités ; AEDD ; Responsable financier ; PNUD
	Délais de développement des budgets annuels	Revue documentaire	Budgets annuels
	Appréciation sur la qualité du Suivi budgétaire réalisé	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports financiers ; Rapports d'activités ; responsable financier
	Frais de fonctionnement	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports financiers ; Rapports d'activités ; PNUD ; Responsable financier
	Délais moyens de mise à	- Revue documentaire	Rapports financiers ; Rapports d'activités ; Responsable

effectivement mobilisés ? • Au regard des activités mises en œuvre depuis le démarrage du projet et des défis identifiés, le calendrier de mise en œuvre est-il toujours réaliste et/ou doit-il être révisé ?	disposition des fonds	- Entretiens	financier
	Niveau de mobilisation des Cofinancements	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports financiers ; Rapports d'activités ; Responsable financier
	Niveau de mise en œuvre des activités vs. Calendrier initial	Revue documentaire	Document de projet ; Rapport atelier de démarrage
Q6. Le système de suivi-évaluation est-il efficace ? (Efficacité) • Est-il en accord avec les exigences du FEM ? • Les outils de suivi et de rapportage mis en place fournissent-ils l'information nécessaire ? Associent-ils les partenaires clés ? Des outils supplémentaires sont-ils nécessaires ? • Les indicateurs définis dans le cadre logique sont-ils SMART ? • Les données de base sont-elles disponibles ? • Quelles est l'appréciation des DO Rating et des IP Rating ?	Appréciation sur les procédures et les outils de suivi et évaluation et de rapportage	- Revue documentaire - Entretiens	Document de projet ; Rapport atelier de démarrage ; Plans de travail annuels ; Rapports d'activités ; AEDD, PNUD
	Procédures décrites dans le PNUD Handbook on M&E for results	Revue documentaire	PNUD Handbook on M&E for results
	Niveau de cohérence de ce Cadre logique avec les exigences du FEM en la matière	- Revue documentaire - Entretiens	Cadre logique; PNUD/AEDD
	Appréciation sur les Indicateurs (SMART ?)	Revue documentaire	Cadre logique
	Appréciation sur les données de base disponibles	- Revue documentaire - Entretiens	Document de projet ; cadre logique ; Rapport atelier de démarrage ; Plans de travail annuels ; AEDD, PNUD
	Appréciation sur les DO Rating et des IP Rating	Revue documentaire	PIRS
	Q7. Les mécanismes, modalités et moyens de coordination et de (Efficacité) • Les modalités et procédures de gestion administrative, comptable et financière posent-elles des défis ? • La définition des rôles des organes de consultation et des organes de gestion est-elle suffisamment claire ? • Quels sont les moyens logistiques et humains mis en œuvre au niveau de l'UGP, et quelles sont les procédures de recrutement mises en œuvre ?	Nature et qualité des mécanismes et rapports de suivi de gestion en place	- Revue documentaire - Entretiens
Niveau de satisfaction vis-à-vis du processus de prise de décisions		- Revue documentaire - Entretiens	Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; Eaux & Forêts, AEDD et PNUD ; Bénéficiaires
Appréciation de la transparence et de l'efficacité de la gestion du projet par ses principales parties prenantes		- Revue documentaire - Entretiens	Membres CSCDN ; AEDD et PNUD ; Bénéficiaires
Rôles définis et effectifs des différents organes de consultation et des organes de gestion		- Revue documentaire - Entretiens	Rapports d'activités ; Rapports du CST ; Rapports thématiques ; Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; Membres CSCDN, AEDD et PNUD ; Bénéficiaires
Moyens humains déployés au niveau de l'AEDD, et des sites d'intervention du projet		- Revue documentaire - Entretiens	Documents de projet ; Rapports d'activités ; Rapports des réunions de l'AEDD ; Rapports thématiques ; Agents gouvernementaux ; Autorités

<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est l'appréciation de la qualité des mécanismes de gestion et de coordination au niveau de l'AEDD ? • Quel est le niveau de communication interne entre les équipes du projet et vers les partenaires nationaux et locaux ? • Quel est le niveau de performance en termes de gestion et de coordination, de gestion des équipes, et de mise en œuvre des arrangements institutionnels ? • L'assistance technique du PNUD répond-elle aux besoins ? 			AEDD et PNUD
	Les rôles définis et effectifs du personnel	- Revue documentaire - Entretiens	Documents de projet ; Rapports d'activités ; Rapports des réunions du CDP ; Rapports thématiques ; Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; Membres CST ; UGP ; UNOPS et PNUD
	Moyens logistiques mis en œuvre	- Revue documentaire - Entretiens	Documents de projet ; Rapports d'activités ; Rapports des réunions du CDN ; Rapports thématiques ; Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; Eaux & Forêts ; AEDD et PNUD
	Niveau de performance en termes de gestion et de coordination, de gestion des équipes, de mise en œuvre des arrangements institutionnels ?	- Revue documentaire - Entretiens	Documents de projet ; Rapports d'activités ; Rapports des réunions du CSCDP ; Rapports thématiques ; Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; Eaux & Forêts ; AEDD et PNUD
	Niveau de satisfaction vis-à-vis de l'assistance technique fournie par le PNUD	- - Revue documentaire - Entretiens	Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales dont les Eaux & Forêts ; Bénéficiaires
	Appréciation sur la qualité de la coordination et des synergies entre l'AEDD, PNUD	Entretiens	Membres CSCDN ; Le service des Eaux & Forêts AEDD ; UNOPS et PNUD
	<p>Q8. La gestion des risques et des facteurs sous-jacents est-elle efficiente ? (Efficiences)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les risques identifiés dans le document de projet, dans les APR/PIR et dans le risk log des rapports périodiques sont-ils les risques les plus importants et ont-ils été suivis et/ou évalués ? • Les mesures d'atténuation proposées et la réponse de la direction aux risques sont-elles appropriées ? • Le système de gestion des risques PNUD-FEM est-il adéquatement mis en œuvre ? 	Risques identifiés et niveau de notation de ces risques	Revue documentaire
Mesures d'atténuation proposées et réponse de la direction		Revue documentaire	Documents de projet ; Risk log
Niveau actuel de ces risques		- Revue documentaire - Entretiens	Rapports d'activités ; Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; AEDD et PNUD; Bénéficiaires
Appréciation sur le système de gestion des risques du PNUD/FEM et sur sa mise en œuvre		- Revue documentaire - Entretiens	Système de gestion des risques ; Agents Gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; AEDD et PNUD ; Bénéficiaires

<ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs sous-jacents clés sont-ils pris en compte ? • Le projet devrait-il se retrouver dans la catégorie des « projets à risque » ? 	Niveau de prise en compte des facteurs extérieurs	- Revue documentaire - Entretiens	Système de gestion des risques ; Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; AEDD et PNUD ; Bénéficiaires
--	---	--------------------------------------	---

RESULTATS				
<p>Q9. Quelle est la contribution à ce stade de la mise en œuvre du projet à l'atteinte des résultats attendus et de l'objectif ?</p> <p>Efficacité)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est le niveau de réalisation de l'ensemble des produits attendus ? • Quel est le niveau de contribution de ces produits aux attentes du projet ? • Quelle est la qualité du travail réalisé par l'AEDD ? • Quelle est la contribution du projet au développement des compétences du personnel national ? • Quel est le rapport coût/efficacité associé au niveau de réalisation des résultats attendus ? • Comment la valeur des indicateurs définis dans le cadre logique évolue-t-elle ? • Le projet progresse-t-il sur les conditions préalables à l'atteinte des impacts ? • Quels sont les facteurs présents pouvant influencer de manière significative sur l'atteinte de ces impacts ? • Quelle est la contribution des activités à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (focus biodiversité, réduction de la pauvreté et genre) ? 	Niveau de réalisation de l'ensemble des produits attendus	- Revue documentaire - Entretiens	Cadre logique ; Rapports d'activités ; Rapports des réunions du CSDN ; Rapports thématiques ; Plans de travail annuels ; AEDD et PNUD ;	
				Bénéficiaires
	Niveau de contribution des produits réalisés aux résultats attendus	Revue documentaire	Cadre logique ; Rapports d'activités ; Rapports des réunions du CSDN ; Rapports thématiques ; Plans de travail annuels ; Synthèse des produits	
	Appréciation sur la contribution du projet au développement des compétences du personnel national	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports d'activités ; Rapports des réunions du CSDN ; Rapports thématiques ; Plans de travail annuels ; Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; AEDD et PNUD	
	Rapport coût/efficacité associé au niveau de réalisation des résultats	- Revue documentaire - Entretiens - Groupes de discussions	Cadre logique ; Rapports d'activités ; Rapports des réunions du CSDN ; Rapports thématiques ; Plans de travail annuels	
	Evolution de la valeur des indicateurs	Revue documentaire	Cadre logique; Rapports d'activités	
	Appréciation sur la probabilité d'atteinte des impacts	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports d'activités ; Rapports des réunions du CSDN ; Rapports thématiques ; Plans de travail annuels ; Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; Membres du CSDN ; AEDD et PNUD ; Bénéficiaires	
	Facteurs pouvant influencer sur l'atteinte des impacts	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports d'activités ; Rapports des réunions du CDP ; Rapports thématiques ; Plans de travail annuels ; Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; Membres CSDN ; AEDD et PNUD ;	
Facteurs pouvant influencer sur l'atteinte des impacts	- Revue documentaire - Entretiens	Rapports d'activités ; Rapports des réunions du CSDN ; Rapports thématiques ; Plans de travail annuels ; Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; Membres CSDN ; AEDD et PNUD ; Bénéficiaires		

	Niveau de contribution des activités à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement en termes de protection de la biodiversité, de réduction de la pauvreté et de promotion d'une approche genre	Revue documentaire	Rapports d'activités ; Rapports des réunions du AEDD ; Rapports thématiques ; Plans de travail annuels
<p>Q10. Quelle est la probabilité de durabilité, de vulgarisation et de réplication des résultats après la mise en œuvre du projet ? (Viabilité)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les facteurs de durabilité environnementale, socio-économique et institutionnelle ? • Le projet est-il sur la voie de mettre en place les conditions nécessaires à la durabilité d'une conservation efficace et efficiente de la biodiversité dans le Moyen Chari ? • Dans quelle mesure l'approche actuelle du projet en termes de développement des compétences du personnel national contribue-t-elle à cette durabilité ? 	Facteurs environnementaux, socioéconomiques ou institutionnels qui risquent de remettre en cause la durabilité des résultats atteints	- Entretiens - Revue documentaire	Agents gouvernementaux ; Autorités administratives et locales ; AEDD et PNUD ; Bénéficiaires
	Appréciation sur les conditions mises en place par le projet pour garantir la durabilité d'une conservation efficace et efficiente de la biodiversité dans le Moyen Chari	- Entretiens - - Revue documentaire	Agents gouvernementaux ; Autorités nationales et locales ; AEDD et PNUD ; Bénéficiaires
	Exemple de résultats en termes de développement des compétences du personnel national qui peuvent contribuer à la	Revue documentaire	Agents gouvernementaux ; Autorités nationales et locales ; AEDD et PNUD ; Bénéficiaires

6.2 Annexe de notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi, l'évaluation des enquêtes, de durabilité et pertinence du projet.

<i>Notations pour les résultats, la cohérence l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes</i>	<i>Notations de durabilité :</i>	<i>Notations de la pertinence</i>
<p>6 Très satisfaisant (TS) : pas de lacunes 5 Satisfaisant (S) : lacunes mineures 4 Modérément satisfaisant (MS) 3 Modérément Insatisfaisant (MU) : des lacunes importantes 2 Insatisfaisant(U) : problèmes majeurs 1 Très insatisfaisant (HU) : de graves problèmes</p> <p>• Cohérence : Cohérente : (C) Pas Cohérente (PC)</p>	<p>5 Très Probables (L) : risques négligeables pour la durabilité 4. Probable 3 Moyennement probable (MP) : risques modérés 2 Moyennement peu probable (MU) : des risques importants 1 Improbable (U) : risques graves</p>	<p>2 Pertinent (P) 1 Pas pertinent (PP)</p> <p><i>Notations de l'impact :</i> 4 Satisfaisant (S) 3 Assez Satisfaisant (AS) 2 Minime (M) 1 Négligeable (N)</p>
<p><i>Notations supplémentaires le cas échéant :</i> Sans objet (S.O.) Évaluation impossible (E.I.)</p>		

ANNEXES DES IMAGES

ANNEXE 1: Quelques images de l'atelier de diffusion de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) à Koulikoro, le 16 avril 2020



Tenue du discours d'ouverture du Gouverneur de région



Photo de famille avec les participants



Vue latérale du

présidium



Représentant du DG/AEDD, discours de contextualisation de l'atelier



Séance de présentation Plan d'actions de la PNPE

ANNEXE 2: Quelques images de l'atelier de diffusion de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) à Ségou, le 21 Avril 2020.



Vue latérale gauche du Présidium



Maître de cérémonie



Vue latérale droite du Présidium



Vue du Chef de Département Développement

Durable représentant le DG de l'AEDD



Vue latérale du représentant du DG de l'AEDD

Photo de famille des participants à l'atelier

ANNEXE 3: Quelques images de l'atelier de diffusion de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE) à Sikasso, le 13 mai 2020.





Photos de famille avec les participants à l'atelier



Vue du Présidium



Vue de la salle



Vue du Présidium



Vue du présidium



Vue de la salle

QUELQUE IMAGES DE L'ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DU CERCLE DE KANGABA SUR LES CIBLES DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



Vue sur le présidium de l'atelier





Vue sur les sessions techniques de l'atelier



Photo de famille des participants

PHOTOS DE L'ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DU CERCLE DE BAROUELI SUR LES CIBLES DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



Vue sur le présidium lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier



Vue sur la session technique de l'atelier

